

(CARA'MAG')

HIVER 2015

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N° 22



Gare intermodale Royan Atlantique
Place aux nouvelles mobilités

En présence de Charline Picon et Manon Audinet, une vingtaine de jeunes sportifs de haut-niveau ont reçu le 28 novembre les Trophées nautiques décernés par la Communauté d'agglomération Royan Atlantique pour récompenser les résultats obtenus du niveau départemental aux compétitions internationales.



sommaire

ACTUALITÉS

- 4-5 Gare, déchets, nouvelle billettique
- 6-7 Politique de la ville, jeunesse
- 8-9 Un nouveau relais APE à Royan
- 10-11 Travaux d'assainissement
- 12-14 Schéma directeur des énergies renouvelables

DOSSIER : GARE INTERMODALE

- 15 Place aux nouvelles mobilités
- 16-17 Gare intermodale : mode d'emploi
- 18 L'aboutissement d'un projet d'envergure
- 19 Un chantier hors norme
- 20 Une seconde phase en préparation

PORTFOLIO

- 21-25 Sentiers des arts à Sablonceaux

TERRITOIRE

- 26-27 SAS Mulot, pépite industrielle
- 28-30 Cuisine de chefs : l'académie des neuf
- 30 Yannick Pépin, producteur bio à Corme-Écluse
- 31-33 Vie des communes

MAGAZINE

- 34-36 Le patrimoine protestant
- 37 Éco-gestes
- 38-39 Retour sur les événements de l'automne
- 40-41 Agenda de l'hiver
- 42 Local et de saison : le kiwi
- 43 Ulysse et compagnie

Magazine de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique
Direction de la communication : 107 avenue de Rochefort
17201 Royan Cedex
Tél. 05 46 22 19 20
Web : www.agglo-royan.fr
Courriel : contact@agglo-royan.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Tallieu
Directeur de la communication : Antoine Bigot

Comité de rédaction : Catherine Gueydan, Cécile Ducos, François Bourneau, Laurent Piquet, Christine Busani, Marion Gotthilf, Laurent Pinaud, Antoine Bigot, Alexandre Garcia

Rédacteur en chef : Alexandre Garcia

Rédaction : Alexandre Garcia, Antoine Bigot (p.26), Valérie Daviet (p.8-9, 28-30, 40-41), Charlotte de Charrette (p.34-36), Carole Juda (p.7), Marlène Thoumieux (p.42)

Photos : Antoine Bigot, Christine Busani, Valérie Daviet, Clara Ferreira Da Costa, Georges Fontaine, Alexandre Garcia, Jonathan Gènevaux, Julien Gongora, Clémentine Guillaud, Delphine Hugonnard, Laurent Jahier, Carole J. / Côte & Image Royan, Christophe Launay, Stéphane Papeau, Franck Prével, JP Renaudie / Balloïde photo, Gilles Saulnier

Création graphique : Symaps

Conception : Laurent Pinaud

Illustrations : Alexis Baudet (p.11), Passerelles Films (p.16-17), Laurent Pinaud (p.5, 11, 43)

Impression : Groupe Maury Imprimeur - Malesherbes

Tirage : 50 900 ex

Distribution : Adrexo

N° ISSN : 2107-5476

N° ISSN (en ligne) : 2107-6960

Tous droits de reproduction réservés.

édito



Après 2014, 2015 devrait à nouveau figurer parmi les années les plus chaudes jamais mesurées depuis 1880. Nous connaissons désormais très bien les conséquences de ce réchauffement climatique causé par l'activité humaine : la multiplication de phénomènes extrêmes (ouragans, cyclones, inondations, vagues de sécheresse), l'élévation du niveau de la mer, la baisse de la ressource en eau potable et alimentaire... autant de catastrophes qui menacent de nombreux pays et contraignent des millions de personnes à émigrer pour survivre.

Alors que vient de s'achever la conférence de Paris sur les changements climatiques, nous pouvons tous contribuer, à notre échelle, à réduire nos émissions de gaz à effet de serre, responsables de la hausse des températures. L'utilisation des transports en commun constitue un premier moyen très efficace d'agir au quotidien, quand la circulation automobile et le transport routier représentent en France plus du quart des émissions de CO2. C'est pourquoi la nouvelle gare intermodale Royan Atlantique, à laquelle est consacré le dossier de ce Cara'mag', ne va pas seulement faciliter les déplacements de tous les habitants de l'agglomération ; elle nous offre aussi un moyen concret de modifier nos comportements en privilégiant les moyens de transports alternatifs à la voiture individuelle (train, bus, car, taxi, vélo, covoiturage...)

L'engagement de notre collectivité en faveur du climat se retrouve tout autant dans la volonté de réduire notre dépendance au pétrole en développant les énergies renouvelables sur le territoire. Un programme d'actions a ainsi été adopté le 23 novembre par les élus communautaires. Alors que les projets d'aménagements ou de constructions exemplaires se multiplient dans les communes avec le soutien de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique, la Cara apporte également son aide aux particuliers désireux de réduire leur consommation et leur facture d'énergie.

Des petits gestes de chacun aux grandes négociations planétaires, c'est la combinaison de ces différentes initiatives qui permettra de faire face, ensemble, à l'urgence climatique.

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes et une bonne année 2016.

Jean-Pierre TALLIEU
Président de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique

Gare intermodale de Royan : rendez-vous le 10 janvier

Tous les habitants du territoire sont conviés à l'inauguration de leur nouvelle gare intermodale, qui aura lieu dimanche 10 janvier, de 14h30 à 17 heures, en présence des élus et partenaires du projet. Après le traditionnel coupé de ruban, un verre de l'amitié sera offert au public. Une série d'animations sera organisée à cette occasion sur le thème des transports, d'hier à aujourd'hui. Le parvis de la gare sera ainsi exceptionnellement réservé aux piétons et aux cyclistes et à quelques moyens de transport, anciens ou modernes : les derniers véhicules du réseau « cara'bus », mais aussi les voitures anciennes

des « Vieux volants royannais », les deux Zoé électriques de l'agglomération ou encore des vélos électriques. Des gyropodes Segway seront à la disposition du public pour des initiations gratuites. Une exposition de photographies présentera également une rétrospective des travaux. Des visites guidées du site seront enfin organisées toute l'après-midi par l'Association des amis de la locomotion, créée pour l'occasion par la compagnie de spectacles de rue Coyotte Minute.



©Alexandre Garcia

Première régionale pour la nouvelle billettique « cara'bus »

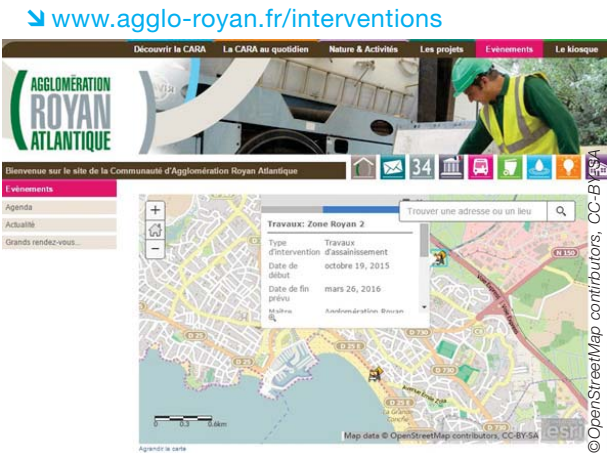
Depuis le 2 novembre, les utilisateurs du réseau de transports urbains « cara'bus » peuvent voyager les mains libres, grâce au nouveau système billettique 100% sans contact. Les abonnés et les voyageurs réguliers disposent ainsi d'une carte nominative, qu'il suffit d'approcher d'un appareil installé à bord des bus pour valider son trajet. Des titres de transport vendus à l'unité ou pour la journée sont également délivrés dans l'ensemble des véhicules sous le format du QrCode, une première dans le département et la région. Ils remplacent les anciennes cartes magnétiques qu'il fallait poinçonner. Ce nouveau système de lecture sans contact facilite la vie des usagers et réduit l'attente avant de monter à bord. Pour la CARA et son délégataire Transdev, cet investissement de 500 000 euros entraînera également une gestion plus simple et plus précise des titres de transport. Les données recueillies permettront d'adapter au mieux la fréquence et le parcours des bus aux besoins de tous les usagers.



©Antoine Bigot

Suivez tous les travaux en temps réel

Depuis le mois de novembre, un nouvel outil informatique déployé sur le site de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique permet de suivre, sur le territoire de la Cara, tous les chantiers communautaires qui ont une incidence sur la circulation. Chacun peut ainsi prendre connaissance des éventuelles perturbations prévues sur son trajet. La consultation se fait dans une fenêtre cartographique, susceptible d'être intégrée aux sites internet des différentes mairies souhaitant bénéficier de cet outil. L'année prochaine, les communes auront aussi la possibilité d'enrichir cette carte avec des informations sur leurs propres travaux de voirie.



©OpenStreetMap contributors, CC-BY-SA

Calendriers de collecte 2016

Les dates de collecte pour les 34 communes du territoire ont été distribuées dans les boîtes aux lettres au début du mois de décembre. Si vous n'avez pas reçu votre calendrier, vous pouvez vous le procurer à l'accueil de la Cara (107, avenue de Rochefort à Royan) ou le télécharger sur le site www.agglo-royan.fr.

➤ Renseignements au service déchets de la Cara au 05 46 39 64 64.



Réouverture de la déchèterie de Chaillevette

Débutés au mois de septembre, les travaux d'extension et de réhabilitation de la déchèterie de Chaillevette vont s'achever à la fin du mois de janvier. Ils auront permis de conforter les quais existants et de créer deux nouveaux quais de stockage, ainsi qu'une voie de sortie et une aire pour entreposer des nouveaux déchets. L'éclairage et le local des gardiens ont également été réhabilités.



©Alexandre Garcia

Stop pub : moins de publicités dans sa boîte aux lettres

Chacun peut contribuer au quotidien à limiter la croissance constante de la quantité de déchets que nous produisons. Chaque année, 850 000 tonnes de courriers non adressés (dont 80% de publicités) remplissent nos boîtes aux lettres, ce qui correspond en moyenne à 31 kilos par foyer (+35% en dix ans). Ceux qui ne désirent plus les recevoir peuvent apposer sur leur boîte aux lettres un autocollant « stop pub », distribué gratuitement à l'accueil de la Cara, 107, avenue de Rochefort à Royan. Cet autocollant mentionne en revanche le souhait de continuer à recevoir l'information de sa commune et de son agglomération.



Contrat de ville : des actions prioritaires pour le quartier Marne-l'Yeuse



Le contrat de ville en faveur du quartier L'Yeuse-La Robinière à Royan a été signé au siège de la Cara, le 25 septembre, en présence de la préfète Béatrice Abollivier, du président de la Cara Jean-Pierre Tallieu, du député-maire de Royan Didier Quentin et du conseil citoyen composé d'habitants du quartier.

Ce contrat comprend trois fiches-actions prioritaires à mener d'ici 2020 pour lutter contre la précarité et favoriser l'insertion sociale et professionnelle des habitants. Pour améliorer et faciliter l'accès aux droits, il est tout d'abord proposé de mettre en place une structure de type « maison pour la vie citoyenne et l'accès aux droits » avec des permanences gratuites et confidentielles. Objectif : développer et favoriser l'information afin que les publics en difficulté du quartier accèdent aux dispositifs de droit commun tant au niveau de la protection sociale que de la santé, des revenus et autres aides sociales facultatives. Pour lutter contre l'isolement des familles monoparentales, le contrat de ville prévoit de favoriser l'accès pour les parents à un mode de garde de la petite enfance. Le contrat souligne également la nécessité de renforcer et développer

les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité. La deuxième action prioritaire prévoit d'élaborer une politique d'économie sociale et solidaire spécifique au quartier, en développant notamment des actions innovantes dans le secteur de l'économie à partir de l'expérience de l'insertion par l'activité économique. Enfin, la troisième action a pour but d'insérer socialement et professionnellement des jeunes de 16 à 25 ans et plus particulièrement des jeunes de 16 à 18 ans, en renforçant l'accompagnement des jeunes du quartier sortis du système scolaire.

La politique de la ville a pour ambition de réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires et d'enrayer la dégradation des conditions de vie dans les quartiers défavorisés. Elle fédère l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques, associatifs, et inscrit dans un document unique leurs actions au bénéfice de quartiers en décrochage. Elle est mise en œuvre localement dans le cadre des contrats de ville 2015-2020, qui succèdent depuis 2015 aux contrats urbains de cohésion sociale (Cucs). Depuis sa récente réforme, la nouvelle géographie prioritaire comprend environ 1 300 quartiers prioritaires, dont celui de l'Yeuse-La Robinière à Royan. Dans ce quartier de 1 500 habitants, 410 personnes vivent avec moins de 977 € par mois, soit 26 % de la population.

La CARA soutient les jeunes propriétaires

La Cara accorde aux primo-accédants une aide pouvant aller jusqu'à 4 500 euros, si vous accédez à la propriété en finançant votre projet de construction avec un prêt à taux zéro. Depuis 2008, 90 ménages ont bénéficié de cette aide, qui varie en fonction de la composition du ménage : un couple peut par exemple prétendre à une aide de 3 000 euros, un couple avec un enfant, 3 500 euros. Pour bénéficier de ce soutien financier, une personne au moins du ménage doit travailler ou résider depuis plus d'un an sur le territoire de la Cara. De plus, la parcelle sur laquelle est construite la maison ne doit pas dépasser des superficies fixées en fonction de la commune : soit entre 400 et 600 m². Pour effectuer votre demande : retirez un dossier au service habitat de la Cara ou télécharger le formulaire sur le site www.agglo-royan.fr (rubrique logement).

ATTENTION AUX RISQUES. Le 20 octobre, l'Adil17 et la Cara ont organisé le premier atelier « accession à la propriété » de la Charente-Maritime. Les participants ont pu découvrir en détail les avantages liés à l'accession, mais aussi les risques si un tel projet n'est pas bien préparé en amont, notamment la prise en compte des frais annexes. Pour bien préparer votre projet, n'hésitez pas à faire appel aux conseils gratuits et personnalisés de l'Agence départementale d'information sur le logement. L'ADIL tient deux permanences par mois à la CARA, 107 avenue de Rochefort à Royan : le premier et le troisième mardi de 10 heures à 12h30 et de 14 heures à 16h30. Uniquement sur rendez-vous, à prendre directement à l'ADIL au 05 46 34 41 36.

Leurs premières vendanges

À Mortagne-sur-Gironde, le Domaine Jean-Chevalier a accueilli des écoliers de Saint-Sulpice-de-Royan, Étaules et Vaux-Sur-Mer, du 5 au 8 octobre, pour leur faire découvrir les vendanges et le cycle de la vigne. Après avoir cueilli le raisin dans la matinée, les élèves de maternelle et de primaire ont pressé et dégusté le fruit de leur travail, avant de repartir avec une bouteille de jus et quelques grappes. Cette activité pédagogique est soutenue par la Communauté d'agglomération Royan Atlantique, qui prend en charge le transport des écoliers.



Un dîner-quizz pour mieux vivre ensemble

C'est dans un restaurant saujonnais qu'une trentaine de jeunes de 12 à 20 ans ont participé le 29 octobre au dîner-quizz portant sur le thème du « mieux vivre ensemble », organisé par le Bureau Information Jeunesse de la Cara et les espaces-jeunes du territoire. Une vingtaine de questions portant sur les responsabilités de chacun, la violence ou la discrimination ont été abordées. Élus et intervenants extérieurs (éducateurs, police, planning familial, juriste) ont encadré les débats et encouragé les jeunes à la réflexion à travers des mises en situation concrètes. Une soirée ludique riche en échanges.





Le nouveau relais accueil petite enfance (APE) de Royan a ouvert ses portes mi-septembre dans ses nouveaux locaux, tout près du siège de la Cara. Conviviale et fonctionnelle, cette structure s'adresse à la fois aux parents et aux assistants maternels.

Le nouveau relais s'est installé à Royan, 4 rue de la Pitorie, dans un projet de rénovation BBC (bâtiment de basse consommation). « La proximité avec l'Agglomération permet aux habitants de découvrir cet établissement public sous un autre angle, souligne Laura Ciglar, responsable du service. Comme il s'agit d'accueil individuel, il était important de garder l'esprit maison, l'esprit foyer. » Les panneaux colorés qui recouvrent les murs absorbent le bruit. C'est un endroit vivant, agréable et adapté. »

Neutre et gratuit, le relais accueil petite enfance est un service de la Cara, créé en 2007. Il apporte aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne tout en leur donnant la possibilité de se rencontrer. Les parents et futurs parents y reçoivent des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil. « Nous travaillons avec les familles sur la recherche d'un mode de garde, quel qu'il soit. » Le relais APE est ouvert toute l'année. L'accueil du public s'effectue pendant les horaires d'ouverture, les animations se déroulent en matinée. « Au quotidien, nous

côtoyons principalement les 0-3 ans, les enfants qui ne vont pas encore à l'école, mais chaque relais est ouvert jusqu'aux six ans ».

Des animations conçues et mises en place par les équipes de Laura ouvrent des temps d'éveil et de détente pour les enfants accompagnés de leur « nounou ». « Nous animons par exemple des ateliers à thèmes, axés sur le développement de l'enfant, comme l'alimentation, le sommeil ou la propreté », poursuit Laura Ciglar. Des intervenants extérieurs participent parfois aux animations, pour la musique ou la gymnastique. Tous les mois, des sorties en commun sont également organisées à la plage, dans les vignes pour les vendanges ou parfois même au cinéma. « En ce moment, nous consacrons du temps à la préparation de notre traditionnel spectacle de Noël ! »

SORTIR DE SON DOMICILE. « Je ne ferais pas ce métier si ce genre d'endroit n'existait pas, explique une assistante maternelle. C'est important de sortir de son domicile et de faire d'autres activités avec d'autres personnes et d'autres enfants. » « C'est rassurant d'avoir une structure derrière nous, rapporte une autre habituée du relais. Les animations proposées par le relais sont variées et bien cadrées. » « En ce moment, je ne garde qu'une petite fille, précise une troisième collègue. Je viens au relais pour elle, pour qu'elle puisse jouer avec d'autres enfants, pour la préparer à l'école. »

Quatre relais à votre disposition

La Cara gère quatre relais accueil petite enfance répartis sur le territoire et y emploie sept salariés : éducateurs jeunes enfants, apprentie EJE, conseiller en économie sociale et familiale, psychologue, secrétaire et agent d'animation. Partenaire financier, la caisse d'allocations familiales (CAF) verse une aide à la Cara, destinée à couvrir une partie des frais de fonctionnement.

« Les quatre secteurs ont été délimités pour organiser le lien avec les parents et les assistants maternels en fonction du bassin de vie, tout en respectant une équité de service, explique Danièle Carrère, vice-présidente de la Cara déléguée à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse. Il était aussi très important de maintenir un équilibre entre accueil individuel et accueil collectif en crèches. »

La création d'un observatoire de la petite enfance, en 2011, a permis de mieux connaître les besoins des parents pour adapter ensuite l'offre de service. C'est ainsi qu'une convention a été signée avec l'association Do l'Enfant Dom, pour la garde d'enfants à domicile, quand les parents travaillent en horaires décalés (tôt le matin, tard le soir). « À l'échelle de notre agglomération, nous essayons de nous mettre en réseau avec tous les acteurs de la petite enfance, poursuit Danièle Carrère. L'idéal, ce serait d'avoir une centralisation de la demande et de l'offre, pour que les parents n'aient qu'un seul et unique interlocuteur pour trouver un mode d'accueil. »

➤ **Contact : 05 46 38 33 26**
www.agglo-royan.fr
rubrique : La Cara au quotidien / Enfance-Jeunesse



NORD - Arvert
Actuellement dans une salle du centre de loisirs (projet de construction en cours).
2, rue du Boudignou



EST - L'Eguille-sur-Seudre
Dans l'ancienne agence postale.
8, Grande Rue



SUD - Épargnes
Un chai réhabilité, mis à disposition par la municipalité.
2, place de la Mairie



OUEST - Royan
Tout près de la Cara, dans une maison d'habitation réhabilitée.
4, rue de la Pitorie



Fréquentation du service relais accueil petite enfance de la Cara en 2014 :

- 1 755 demandes des familles (recherche d'un mode d'accueil, aide administrative, conseils)
- 2 472 demandes des assistants maternels

Taux d'occupation actuel par mode de garde en pays royanais

- collectif : 70 %
(12 crèches)
- individuel : 77 %
(près de 400 assistants maternels agréés)

Reprise des travaux d'assainissement à Royan

Après un mois d'interruption en décembre, les travaux de modernisation des réseaux de collecte des eaux usées au sud-est de Royan reprendront en janvier, pour une durée de trois mois. Cette opération de 732 000 euros permettra de réhabiliter 1 150 mètres de canalisations et d'adapter le réseau d'assainissement au développement de l'urbanisation.



- De janvier à mi-février :** la rue Émile-Gaboriau sera fermée à la circulation pendant la pose du réseau d'assainissement. Entre le centre-ville de Royan et la zone commerciale Royan 2, les véhicules pourront continuer à circuler dans les deux sens en empruntant le boulevard de la Marne (mis à double sens) ainsi que la rue Samuel-Besançon ou Gustave Baudet.
- Fin février 2016 :** pose de la jonction du réseau entre les rues Gaboriau et Franck-Lamy. Le franchissement du passage à niveau sera condamné et la rue Gaboriau fermée à la circulation. Une déviation sera mise en place depuis le rond-point du Carel pour accéder à la gare intermodale. Le boulevard Franck-Lamy restera ouvert aux bus. Entre le centre-ville et la zone commerciale Royan 2, la circulation se fera par la RN150 et les avenues Louis Bouchet, de la Libération et Maryse Bastié.
- Début mars 2016 :** dernier tronçon de pose du réseau d'assainissement. Le boulevard Franck-Lamy sera fermé à la circulation entre la rue Émile-Gaboriau et l'avenue Maryse-Bastie. Une déviation sera mise en place par l'avenue de la Libération, la rue Samuel-Besançon et le boulevard de la Marne. Des travaux seront enfin réalisés en mars 2016 sur la rue Bel Air, mais sans ouverture de tranchée (réhabilitation par l'intérieur des canalisations). Les gênes pour la circulation seront quasi-inexistantes.

➤ Retrouvez toutes les informations du chantier sur le site www.agglo-royan.fr

La station d'épuration de Saint-Palais-sur-Mer s'ouvre aux riverains

C'est le principal ouvrage d'épuration du territoire : la station d'épuration de Saint-Palais-sur-Mer traite près de 70% des eaux usées de l'agglomération Royan Atlantique. Quatorze communes y sont raccordées : Arvert, Breuillet, Chaillevette, L'Éguille-sur-Seudre, Étaules, Les Mathes, Mornac-sur-Seudre, Médis, Royan, Saint-Augustin, Saint-Palais-sur-Mer, Saint-Sulpice-de-Royan, Saujon et Vaux-sur-Mer. D'une capacité de 175 000 équivalents habitants, cet équipement peut traiter jusqu'à 25 000 mètres cubes d'eaux usées par jour, soit un volume global compris entre 4,5 et 5 millions de mètres cubes chaque année. Il est complété en été par la station d'épuration de La Palmyre, mise en service en 2008 et dotée d'une capacité de 52 000 équivalents habitants. Le 27 octobre, une visite de la station de Saint-Palais était organisée pour les riverains du lotissement Les Palmiers, qui ont pu découvrir

son fonctionnement ainsi que différents dispositifs de désodorisation installés en 2012 pour 2 millions d'euros.



Les investissements se poursuivent dans les communes de la CARA pour moderniser ou étendre le réseau public d'assainissement. Revue de chantiers.

LA TREMBLADE :

- réhabilitation du réseau **avenue Gabrielle** sur 420 mètres linéaires (ml) de canalisations gravitaires et 55 ml pour le réseau de refoulement, pour 200 000 € HT. Travaux achevés en décembre.
- extension du réseau public d'assainissement **rue des Calfats** (95 ml) pour 33 200 € HT à partir de décembre (trois semaines de travaux).

ARVERT : en janvier, réhabilitation du réseau **rue du Piochet** (50ml) et **rue de la Justice** (10ml) pour 110 387 € HT ; réhabilitation et extension du réseau **chemin de la Pile** (210 ml) pour 60 000 € HT

SABLONCEAUX : extension du réseau public d'assainissement **impasse de la Martinerie** (267 ml) et création d'un poste de refoulement **route du Claireau**, pour un montant de 93 000 € HT.

LES MATHES : en janvier, réhabilitation du réseau **allée de Soulac** et **avenue de l'Atlantique** (105 ml) pour 61 500 € HT

SAINT-PALAIS-SUR-MER : réhabilitation du réseau **avenue de Bernezac** (240 ml) pour pour 69 500 € HT. Travaux achevés.

SAUJON : réhabilitation sur 1 100 ml **avenue Gambetta**, **rue Yves du Manoir** et extension (50 ml) **Impasse du Bertus**, pour un montant de 513 000 € HT. Fin des travaux en décembre 2015.

ROYAN : réhabilitation de 1150 ml du réseau public d'assainissement **rues Ampère, Gaboriau, Bel Air et Boulevard Lamy** pour un montant de 485 000 € HT. Reprise des travaux en janvier 2016.

SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE : réhabilitation du réseau public d'assainissement **allée du Dr Larroque** (100 ml) pour 33 642 € HT. Travaux achevés en décembre.

©OpenStreetMap (and) contributors, CC-BY-SA // CARA - Service Assainissement - DSI - SIG / Révisé le 17/11/2015.

LA PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PFAC)

Entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2012, la participation pour le financement de l'assainissement collectif remplace la participation pour le raccordement à l'égout (PRE). Elle est perçue auprès de tous les bénéficiaires de permis de construire ou d'aménager soumis à l'obligation de raccordement au réseau public d'assainissement, que ce soit pour une construction neuve, une extension ou un aménagement produisant des eaux usées supplémentaires. Les propriétaires d'un immeuble ancien se raccordant au réseau d'assainissement sont aussi assujettis à la PFAC. Cette participation s'élève à 1000 euros par logement, par tranche de 150 mètres carrés de plancher pour les restaurants, hôtels, cliniques, par tranche de 10 emplacements pour les campings ou par une unité professionnelle (bureau, atelier, commerce...). Elle est perçue pour tenir compte de l'économie réalisée par les propriétaires à qui le raccordement au réseau public d'assainissement évite l'installation, l'entretien ou la mise aux normes d'un système d'assainissement non collectif.

Énergies renouvelables : priorité au bois et aux panneaux solaires

Le conseil communautaire a adopté le 23 novembre un schéma directeur pour le développement des énergies renouvelables sur le territoire. Celui-ci prévoit 35 actions pour doubler d'ici 2020 la part des énergies renouvelables dans notre consommation totale, en s'appuyant principalement sur les filières du bois et de l'énergie solaire.

Limiter le réchauffement mondial à 2°C d'ici 2100 pour éviter le désastre annoncé : tel était l'objectif de la Conférence de Paris sur les changements climatiques, qui s'est déroulée du 30 novembre au 11 décembre. Pour y parvenir, tous les pays doivent désormais réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, en accélérant la transition vers des sociétés et des économies plus sobres en combustibles fossiles (produits pétroliers, gaz et charbon).

La CARA s'est engagée dès 2013 dans cette lutte contre le changement climatique, en adoptant son plan climat énergie territorial. Ce document de programmation comprend cinq axes majeurs, dont un consacré à la production d'énergie. Il prévoit de porter à 26 % la part d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie du territoire d'ici 2020, un objectif qu'il est possible d'atteindre en réduisant en même temps notre consommation de 20 %. Actuellement, notre production énergétique d'origine renouvelable correspond à 10 % de la consommation annuelle (en dessous de la moyenne nationale à 14 %) ; elle est presque exclusivement liée à l'utilisation de bois-bûches pour le chauffage des particuliers.

TROIS CIBLES À PRIVILÉGIER. « Pour doubler cette production, le schéma directeur des énergies renouvelables nous donne une ligne directrice, qui a été élaborée à partir de l'analyse des ressources et de la concertation avec les élus et les acteurs du territoire », souligne Régine Joly, vice-présidente de la CARA déléguée au développement durable, au plan climat et à l'énergie. Le développement du bois énergie (bûches, granulés, plaquettes...) apparaît ainsi comme la première cible à privilégier, notamment pour le chauffage des bâtiments de santé (hôpitaux, maisons de retraite), des établissements d'enseignement ou des piscines, qui sont tous des gros consommateurs de chaleur.

La filière du solaire thermique fait également consensus parmi les élus. Ce procédé permet de produire de l'eau chaude et d'apporter éventuellement un complément de chauffage dans les maisons individuelles ou les logements collectifs.

Les chauffe-eau solaires peuvent également équiper les établissements de santé, les piscines, le secteur hôtelier (hôtels et campings) ainsi que les exploitations agricoles ayant besoin d'eau chaude. L'énergie solaire photovoltaïque, à partir de laquelle est produite de l'électricité, apparaît enfin comme celle ayant le plus fort potentiel sur notre territoire : la Charente-Maritime est en effet renommée pour son ensoleillement, le meilleur du littoral atlantique. Les installations photovoltaïques peuvent être posées sur le toit des maisons individuelles, des bâtiments publics (écoles, stades...) ou des grands bâtiments industriels et commerciaux. Il est aussi possible de construire des centrales au sol sur des zones déjà artificialisées, comme la décharge communautaire réhabilitée de La Tremblade, où un tel projet est en cours d'étude.



Les bâtiments communautaires passent au photovoltaïque

Comment développer les énergies renouvelables sur le territoire ? Le programme d'actions validé le 23 novembre par les élus communautaires prévoit en premier lieu d'intégrer des critères énergétiques dans les différentes pièces des documents d'urbanisme. Il incite également les collectivités à jouer un rôle prépondérant pour faire naître ou soutenir les projets, en réalisant des aménagements et des bâtiments exemplaires.

Après avoir réalisé une étude sur le potentiel photovoltaïque des bâtiments communautaires, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique a ainsi retenu trois sites susceptibles d'être équipés de panneaux solaires photovoltaïques : le centre technique de Saint-Sulpice-de-Royan, l'atelier relais de Cozes et l'atelier relais de La Tremblade. Cette opération représente un investissement global de 284 650 euros HT, qui sera économiquement rentable sur une durée de vingt ans, période pendant laquelle l'État s'est engagé à acheter l'électricité d'origine solaire à un tarif avantageux. Les bâtiments utiliseront l'énergie produite dont le surplus sera revendu.

Équipés d'une surface totale de 1 000 mètres carrés de panneaux solaires, ces trois bâtiments auront une production annuelle de 171 000 kWh, équivalente à la consommation annuelle de 50 familles.

➤ Vous pouvez consulter l'ensemble des actions proposées sur le site www.agglo-royan.fr.



Les ateliers relais de Cozes, de La Tremblade et le centre technique de Saint-Sulpice-de-Royan seront équipés de panneaux photovoltaïques.

Pour son école, Saint-Sulpice choisit le chauffage au bois

Saint-Sulpice-de-Royan fait partie des premières communes en France qui ont choisi le chauffage au bois pour assurer le confort thermique des élèves en hiver. La mise en route de la nouvelle chaudière alimentée en plaquettes forestières est prévue dès cet hiver. « Au-delà de la maîtrise des dépenses énergétiques, la création du réseau de chaleur au bois va considérablement réduire nos émissions de gaz à effet de serre, avance Laurent Mignot, le nouveau maire de la commune. Sa localisation centrale va nous permettre de chauffer les deux écoles, la mairie et ses annexes. » L'opération représente un investissement de 380 000 euros, bénéficiant de subventions de la Région, de l'Ademe, du Conseil départemental et de la Cara.



Le nouveau maire, Laurent Mignot, et l'ancien, Martial de Villelume, posent la première pierre de la chaufferie biomasse.

SAINT-PALAIS-SUR-MER

La chasse aux passoires énergétiques est ouverte

Le conseiller en énergie partagé (CEP) de la Cara aide les communes de moins de 10 000 habitants à réduire leur consommation d'énergie. Il réalise un bilan énergétique du patrimoine de la commune, avant de proposer des recommandations et un plan d'actions. En octobre, il a présenté le résultat de son étude aux élus et associations de Saint-Palais-sur-Mer.

À Saint-Palais-sur-Mer, la consommation d'énergie pour l'éclairage public et les bâtiments communaux s'est élevée à 227 000 euros en 2014. Cette facture représente 68 euros par habitant, soit environ 33% de plus que la moyenne nationale. La raison de cet écart ? « *L'électricité consommée dans les bâtiments et l'éclairage public* », explique Sébastien Auriac, conseiller en énergie partagé de la Cara, qui a présenté le résultat de son étude aux élus et associations de Saint-Palais, le 14 octobre.

L'énergéticien de la Cara a épluché les 4 000 factures d'eau, de gaz et d'électricité de la commune des trois dernières années. Le groupe scolaire, la maison des associations et la mairie représentent près de la moitié des dépenses liées aux bâtiments municipaux, observe-t-il, « *même si ce sont surtout le centre culturel de Courlay et le poste de police qui sont les plus énergivores* ». Autre enseignement tiré de l'analyse des consommations : la facture pour l'éclairage public - 106 000 euros en 2014 - a augmenté de 32 % en trois ans et la consommation d'eau de 50 % entre 2012 et 2014, « *ce qui laisse penser qu'il y a peut-être une ou plusieurs fuites* ».



©Alexandre Garcia

Après le constat, les propositions d'actions. Certaines ne coûtent rien, comme la sensibilisation du personnel et des utilisateurs des locaux aux bonnes pratiques en matière d'éclairage ou de chauffage, qui peuvent déjà amener un gain de 5 % sur les consommations. En matière d'éclairage public, la Cara propose « *d'étudier les zones peu fréquentées pour couper l'éclairage nocturne, hors saison estivale, ce qui permettrait de réaliser un gain énorme pouvant aller jusqu'à 30 000 euros d'économies* ». Dans la salle, certains élus approuvent, même s'ils sont régulièrement sollicités « *par des gens qui ont pris l'habitude d'avoir beaucoup d'éclairage pendant la nuit, même en morte saison* ». « *Cette exigence répond souvent à un sentiment d'insécurité qui n'est pas vérifié dans les faits* », note Jean-Louis Garnier, conseiller municipal, membre de la commission environnement.

L'installation de détecteurs de présence dans les couloirs, l'isolation de certaines toitures ou encore la réalisation d'un audit énergétique sont égale-

ment évoqués pour diminuer la consommation d'énergie, tout en bénéficiant de plusieurs aides de la Région ou de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. « *Il y a des choses à faire, à nous de regarder ce qui est prioritaire* », souligne Jean-Pierre Hervoir, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement.

DU DIAGNOSTIC AU MONTAGE DE PROJETS

Le conseiller en énergie partagé de la Cara accompagne les communes pour dresser un bilan énergétique de leur patrimoine, sensibiliser leurs équipes, assurer le suivi des consommations ou porter un projet énergétique (énergies renouvelables, rénovation, optimisation de l'éclairage public...)

➤ Contact : Sébastien Auriac, s.auriac@agglo-royan.fr
05 46 22 19 37



GARE INTERMODALE ROYAN ATLANTIQUE

Les transports se donnent rendez-vous au cœur de l'agglomération

Après dix-huit mois de travaux, la gare intermodale de Royan sera inaugurée le 10 janvier. Nouvelle porte d'entrée sur le littoral, cet équipement moderne est conçu pour faciliter les déplacements et favoriser les échanges entre les différents modes de transport, au bénéfice de tous les habitants du territoire.

Située au cœur de l'agglomération, Royan a désormais une gare intermodale à la hauteur de sa réputation. Chaque année, plus de 500 000 voyageurs arrivent, partent ou prennent une correspondance dans ce lieu central où se croisent quotidiennement des dizaines de trains, bus, cars, taxis, voitures et deux-roues.

Jusqu'en 2014, ces différents modes de transport se partageaient un espace réduit sur l'ancien parking de la gare. Le stationnement anarchique des véhicules y entraînait des conflits d'usage récurrents, souvent exacerbés en saison estivale.

Aujourd'hui, chaque mode de transport dispose d'un espace dédié et complémentaire. Des quais de bus à l'esplanade jardin sur laquelle s'ouvre la gare, tous les aménagements ont été réalisés « à plat » pour passer facilement d'un mode de transport à l'autre, dans un environnement totalement accessible. L'éclairage, les abris voyageurs ou la signalétique ont également été conçus pour améliorer le confort, l'information et la sécurité des usagers.

Bien plus qu'une simple gare, cet équipement constitue le nœud central de tous les principaux moyens de communication du territoire. Point de repère dans la ville, il offre aussi une nouvelle porte d'entrée sur le territoire, pour ceux qui le découvrent ou y reviennent par le train. Ils seront désormais accueillis dans un espace piétonnier généreux, tourné vers le centre-ville de Royan et la mer.

Ce dossier vous présente le fonctionnement de la gare intermodale Royan Atlantique, aboutissement d'un projet lancé en 1998 pour répondre aux besoins du territoire et à son développement futur.

©Ballade, Jean-Paul Renaudie

Gare intermodale : **mode d'emploi**

Au cœur de Royan, la nouvelle gare intermodale permet de passer facilement d'un mode de transport à un autre (train, bus, car, voiture, vélo, marche à pied) de manière fiable, confortable et rapide.

LA GARE ROUTIÈRE

La gare intermodale constitue le nœud central du réseau de transport urbain « cara'bus ». Les correspondances entre toutes les lignes y sont assurées. Les quinze quais équipés d'abris voyageurs et de panneaux d'information permettent d'accueillir les dix lignes du réseau principal, les deux lignes estivales ainsi que les cars du réseau départemental « Les Mouettes », qui font la liaison avec les villes de Saintes, Rochefort et La Rochelle.

LES TAXIS

Une trentaine de taxis travaillent sur l'agglomération. Les quinze taxis de Royan vous attendent le long d'une allée de la gare qui leur est réservée.

LE PARKING LONGUE DURÉE

Laissez votre voiture au parking gratuit pour prendre le train, le bus ou le car. Vous pouvez aussi « covoiturer » depuis votre lieu de départ jusqu'à la gare intermodale.

LA VOIE DE DÉPOSE MINUTE

Étirée vers le centre-ville et la mer, l'esplanade jardin facilite et sécurise l'accès à la gare pour les piétons et les cyclistes. L'usage des véhicules y est limité à une voie dépose-minute, au stationnement des personnes à mobilité réduite et aux livraisons.

LA GARE SNCF

La gare accueille chaque jour une vingtaine de trains express régionaux (TER) à destination ou en provenance de Saintes, Angoulême et Niort. La plupart sont en correspondance avec les TGV de Paris et Bordeaux. Vous y trouverez également un Relay presse et les boutiques « cara'bus » et « Les Mouettes » pour l'achat de vos titres de transport.

LE PARKING DEUX ROUES

Il comprend douze places en consigne sécurisée pour les abonnés au train et aux réseaux de bus. Douze autres places sont en libre-service et six réservées aux motos ou scooters.

LE PARKING COMMERCE

D'une capacité de neuf places, il vous permet de stationner au plus près des commerces, en « zone bleue », afin de garantir la rotation des véhicules.

LE PARKING COURTE DURÉE

Situé face à la gare, il comprend 80 places. Le stationnement y est gratuit la première heure, pour vous laisser le temps d'acheter un billet, d'attendre l'arrivée d'un train ou de vous rendre dans les commerces à proximité.

L'aboutissement d'un projet d'envergure

Pourquoi aménager une gare intermodale à Royan ?

Un pôle d'échanges comme celui de la gare intermodale de Royan est un lieu où l'on peut facilement passer d'un mode de transport à un autre. La Communauté d'agglomération Royan Atlantique, compétente en matière de transports urbains, cherche ainsi à répondre au mieux aux besoins de déplacements des habitants, en leur offrant un service fiable, confortable et rapide, du point de départ jusqu'à leur destination finale.

Pourquoi construire quinze quais de bus ?

La rapidité des déplacements passe par un travail en commun avec les autres collectivités en charge des transports (Département, Région) pour mettre en place les meilleures possibilités de correspondances. Pour la Cara, il s'agit de pouvoir amener les clients vers la gare SNCF de Royan, où passent les dix lignes du réseau principal de transports urbains « cara'bus », les deux lignes estivales ainsi que les trois lignes du réseau départemental les « Mouettes » vers les autres villes du département. Quinze quais de bus permettent ainsi d'assurer toutes les correspondances entre ces lignes et les trains en direction de Niort, Angoulême, Paris et Bordeaux.

Des places de stationnement ont-elles été supprimées ?

Non. Le projet actuel compte 167 places de stationnement pour les voitures, les taxis, les personnes à mobilité réduite ou les véhicules techniques. L'ancien parking de la gare n'en comptait que 120.

À quand remonte le projet ?

Le projet de gare intermodale de Royan a démarré en 1998, à la suite de la fermeture de la gare routière du Cours de l'Europe et du transfert des transports

urbains à la gare de Royan. La ville de Royan avait alors lancé une étude de faisabilité avec le Conseil régional, le Département et la SNCF. La maîtrise d'ouvrage des travaux a été transférée en octobre 2002 à la Communauté d'agglomération Royan Atlantique, dotée depuis 2001 de la compétence transports. La maîtrise foncière du projet, son financement entre les différents partenaires et la gestion future du site intermodal ont été actés en 2004. Les études préalables ont été lancées en 2009, et le projet inscrit au contrat de plan de l'État en 2011. Le maître d'œuvre, Forma6, a été désigné en 2012 et le projet présenté au public en janvier 2013. Le premier coup de pioche est intervenu en mai 2014.

Qui a financé les travaux ?

La construction de la gare intermodale de Royan représente un investissement total de 4,6 millions d'euros, comprenant l'achat des terrains, les études, la maîtrise d'œuvre et les travaux. Ce projet a été financé par la Cara à hauteur de 49% du total, avec le soutien de l'État dans le cadre du contrat de plan (24%), du Conseil départemental (14,7%), de l'Europe dans le cadre du Fonds européen de développement régional à hauteur de 6% et de la ville de Royan (6%).

À quand l'arrivée du TGV à Royan ?

Si le projet de gare intermodale n'est pas lié à l'arrivée du TGV à Royan, celle-ci ne peut constituer qu'un atout supplémentaire pour l'économie locale. L'électrification de l'étoile ferroviaire de Saintes est un préalable indispensable à la circulation de trains à grande vitesse jusqu'à la station balnéaire. Les travaux pour l'électrification de la ligne Angoulême-Saintes-Royan commenceront en janvier 2017 pour se terminer en 2021. La décision d'ouvrir une ligne TGV reviendra ensuite à SNCF Mobilités, chargée de l'exploitation du réseau.

Un chantier hors norme

Au terme de dix-huit mois de travaux, l'ancien parking de la gare a été transformé en pôle d'échange multimodal. Retour en images sur le plus gros chantier royannais de l'année.



Été 2014 : le chantier commence en sous-sol, avec le renouvellement des canalisations d'eaux usées, puis la construction, au cours de l'automne, d'un immense bassin de rétention des eaux de pluie.



Pendant l'hiver, une nouvelle voie d'accès pour les transports en commun et les taxis est réalisée dans la partie nord-est du site. Les neuf premiers quais de bus y sont mis en service en avril 2015, tandis que les travaux se poursuivent sur l'ancien parking de la gare.



L'aménagement de l'esplanade piétonne devant la gare a débuté au cours de l'été 2015. Elle s'est achevée en novembre avec la plantation des arbres, l'installation des abris voyageurs et de la signalétique.



Quinze lignes de bus se croisent à la gare intermodale.

Une seconde phase en préparation

Des études sont en cours pour aménager au sud de la gare intermodale de Royan un parking longue durée associé à un nouveau pôle d'activités.



Situé derrière la gare, le terrain a été acquis à la faveur d'une convention entre la CARA et l'Établissement public foncier.

La construction de la gare intermodale de Royan a été conçue en deux phases. La première vient de s'achever avec l'aménagement d'aires de stationnement différenciées pour les bus (nouvelle gare routière), les taxis, les véhicules automobiles (dépose, attente, stationnement courte durée) et les deux roues. Ce nouvel ensemble sera inauguré le 10 janvier 2016.

La seconde phase prévoit la réalisation d'un vaste parking mutualisé au sud des voies ferrées. Doté de 150 à 200 places, celui-ci permettra un stationnement gratuit et longue durée pour les usagers de la gare, en remplacement du parking provisoire aménagé par la ville de Royan entre le stade et la piscine. Cet espace comprendra également une aire de covoiturage, des bornes de recharge pour les véhicules électriques, des places de stationnement pour les loueurs de voitures et les résidents du quartier.

La réalisation de ce parking longue durée est associée à la création d'un nouveau pôle d'activité, actuellement à l'étude sur un terrain de 6 300 mètres carrés situé rue de l'Électricité et boulevard Franck Lamy. Ces parcelles, aujourd'hui en friche, ont été acquises au cours des dernières années par l'Établissement public foncier pour le compte de la Communauté d'agglomération Royan atlantique.

La maîtrise foncière de cet espace était en effet nécessaire pour assurer l'entrée et la sortie des véhicules qui utiliseront la future zone de stationnement mutualisée, et surtout pour redynamiser ce quartier central de l'agglomération.

Ce terrain bénéficie en outre d'une situation idéale pour y développer de nouvelles activités, à proximité immédiate de la gare SNCF, du centre de l'agglomération royannaise, de ses emplois, de ses commerces et de ses équipements. À partir des besoins identifiés à l'échelle du territoire, les premiers éléments d'un programme d'aménagement ont été esquissés dans la convention signée entre la CARA et l'EPF, le 19 décembre 2012.

Il est ainsi proposé d'y développer un panel d'activités productives en lien avec le tourisme d'affaires, ainsi que des logements locatifs aidés sur les 10 000 à 13 000 mètres carrés de surfaces de plancher constructibles. Ce projet urbain permettrait notamment d'installer à proximité de la gare des espaces commerciaux ainsi qu'un hôtel trois ou quatre étoiles. Tout en diversifiant l'offre d'hébergement, un tel équipement contribuerait au développement économique de l'agglomération, en offrant aux entreprises des espaces pour y organiser des séminaires ainsi que des services associés (restaurant, bar...).



©Alexandre Garcia



Sentiers des arts autour de l'abbaye de Sablonceaux

Du 19 septembre au 1^{er} novembre, plus de 10.000 personnes ont parcouru les Sentiers des arts autour de l'abbaye Sablonceaux. Dix œuvres de Land Art y ont invité le public à découvrir ou porter un nouveau regard sur notre patrimoine historique. Rétrospective sur www.agglo-royan.fr

Mosaïque de Morgane Chouin & Émilie Gayet



Flux - paysage de Michèle Trotta

©Alexandre Garcia



Le crépusculaire reflet de la pierre de Christian Borbolla

©Delphine Hugonnard



Proto 2 d'Eva T.Bony

©Clara Ferreira Da Costa



Relief de Marie-Hélène Richard

©Stéphane Papeau



Medusées d'Alice & David Bertizzolo

©Alexandre Garcia



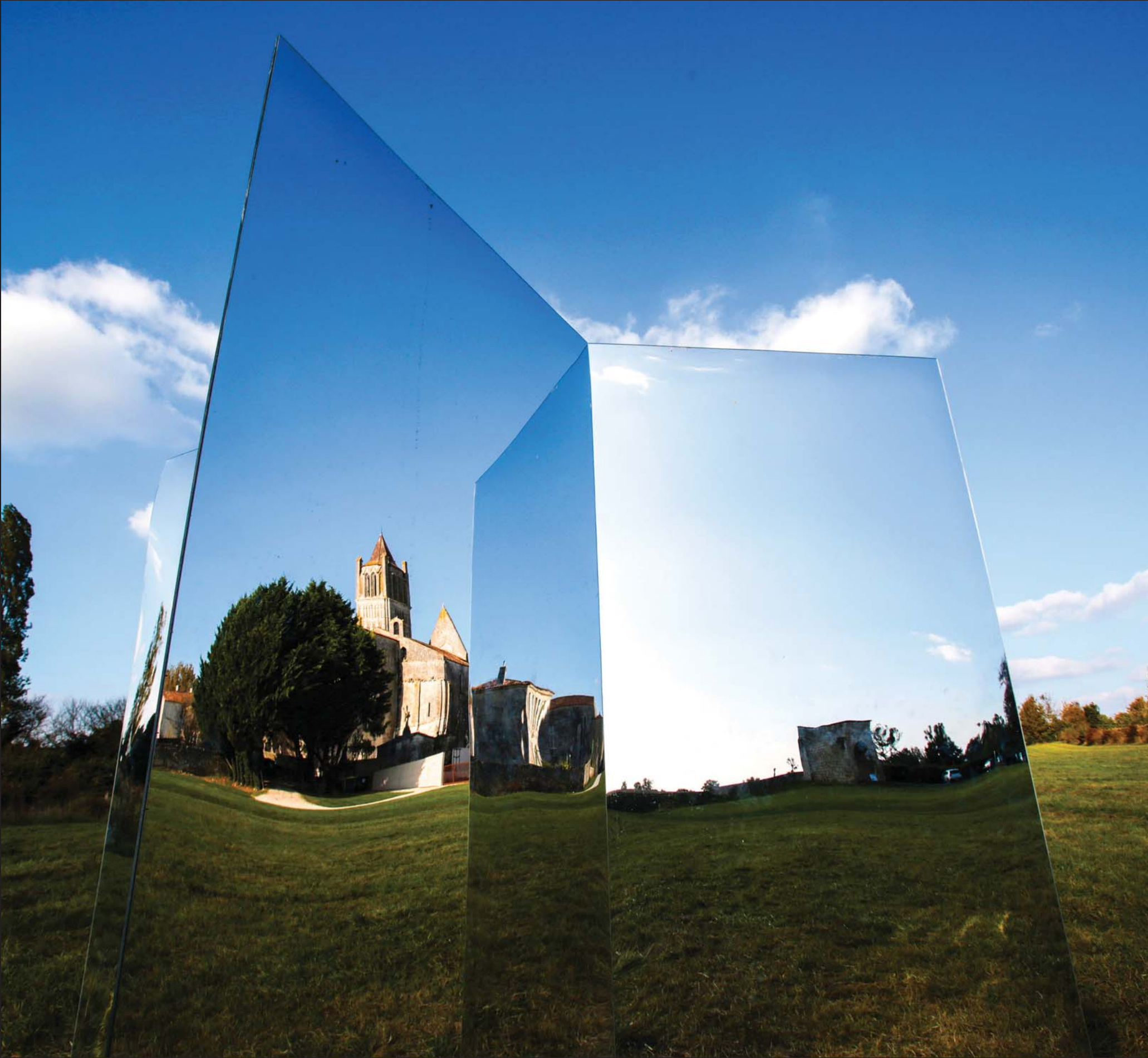
Mosaïque de Morgane Chouin & Émilie Gayet

©Stéphane Papeau



Camera obscura de Thierry Montoya

©Stéphane Papeau



La rose des vents de Charlotte Ducouso & Emilien Lero

©Stéphane Papeau



Les pèlerins de Philippe Bercet

©Alexandre Garcia

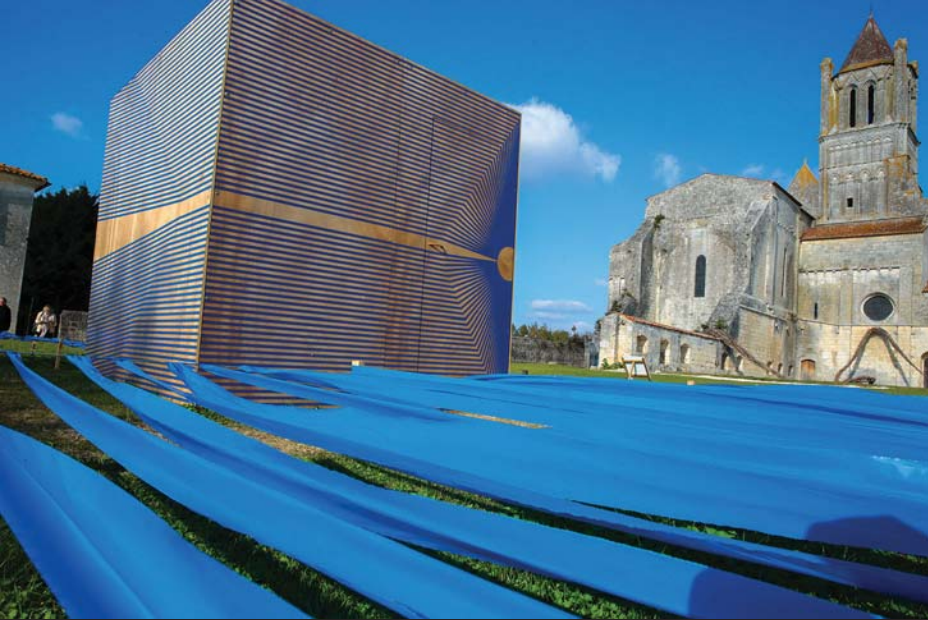


Image inversée de l'abbaye dans Obscura capitulum d'Erwan Sito

©Stéphane Papeau



©Alexandre Garcia



Après son père Christian, Patrice Mulot a repris les rênes de l'entreprise en 2003.

Mulot : de l'entreprise familiale au leader international

Créée en 1971 à La Tremblade, l'entreprise Mulot est aujourd'hui l'un des leaders mondiaux dans l'industrie du coquillage. Un essor construit sur la proximité avec la clientèle, la diversification de l'activité et un savoir-faire reconnu au-delà des frontières.

À l'extérieur, deux barges ostréicoles, flambant neuves, sont prêtes à partir pour le Portugal et la Bretagne. Dans les ateliers, un tapis de calibrage et une chaîne de tri sont assemblés pour l'Irlande et le marché local. En catalogue : des bateaux en aluminium et soixante modèles de machines pour l'ostréiculture ou la mytiliculture, fabriqués à La Tremblade et vendus dans vingt-cinq pays. Bienvenue chez l'entreprise Mulot, pépite industrielle nichée au cœur du premier bassin ostréicole français.

Créée en 1971 par Christian Mulot, la PME compte aujourd'hui 49 salariés et réalise un chiffre d'affaires de près de 6 millions d'euros, en hausse de 30% depuis 2011. La clé du succès ? « C'est d'abord la proximité avec les professionnels de la mer, explique Patrice Mulot, 44 ans, qui a repris les rênes de l'entreprise en 2003. Nos plus grandes réussites, ce sont au départ des idées de nos clients, qu'on a su industrialiser », comme les machines à détacher les coupelles pour capter le naissain, dont les premiers modèles ont été fabriqués dans le garage d'un particulier. « On élève des huîtres et des moules dans le monde entier, mais pas de la même manière, poursuit le chef d'entreprise. Un ostréiculteur coréen, je ne comprends pas ce qu'il dit, mais je comprends ce dont il a besoin. »

RÉACTIVITÉ. Des rives de la Seudre à celles du Pacifique, la notoriété de Mulot s'est aussi construite sur cette capacité à répondre rapidement aux besoins spécifiques de sa clientèle, y compris dans les situations difficiles. En 2011, l'entreprise envoie 5 tonnes de matériel au Japon, après le tsunami, pour permettre aux ostréiculteurs de redémarrer leur activité. Un an plus tôt, Mulot reconditionne 250 machines pour des clients en grande détresse, touchés par la tempête Xynthia. De cet engagement, une confiance mutuelle s'est créée, et accompagne maintenant l'image de l'entreprise « C'est un marché très petit, tout le monde se connaît. Notre savoir-faire est reconnu à 10 000 kilomètres. Parce que la proximité, ce n'est pas simplement vendre des boîtes de conserve. »

En période de crise économique, Patrice Mulot a enfin misé sur la diversification de l'activité, « pour ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier ». Son père s'était déjà lancé en 1996 dans la construction de barges, après avoir accompagné, vingt ans plus tôt, la mécanisation des exploitations ostréicoles destinée à fournir aux grandes surfaces les premiers gros volumes de coquillages. Pour faire face aux mortalités d'huîtres et aux périodes de creux liées à l'activité très saisonnière de l'ostréiculture, le fils développe dans les années 2000 la production de matériel pour la mytiliculture. Il se tourne désormais vers le secteur agro-alimentaire, en adaptant aux noix, aux châtaignes et à d'autres fruits et légumes les machines conçues pour nettoyer ou calibrer les coquillages. « On vient de mettre au point un appareil pour trier les lombrics », confie l'entrepreneur, toujours soucieux de rester à l'écoute des producteurs. Cette préoccupation se retrouve dans

le nouvel espace d'accueil clients, en construction à l'entrée des ateliers. « La qualité de l'accueil est très importante, comme j'ai pu le constater en Asie. Les professionnels de la mer exercent un métier très dur. C'est aussi un domaine où on a la chance d'avoir des relations franches et sans faux-semblants. »



Mulot SAS
ZA des Brassons
17390 LA TREMBLADE
www.mulot.fr

Parc d'activités La Roue 2

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique commercialise
29 parcelles (de 500 à plus de 4 000 m²)
pour vos activités économiques.

À Saujon, au croisement de
Royan / Saintes-Cognac / Rochefort
et aux portes de **La Rochelle**
et de **Bordeaux**, à **20 minutes**
de l'autoroute A10.

05 46 22 19 20 - developpement.economique@agglo-royan.fr

Le rendez-vous des porteurs de projets

Jeunes créateurs, visiteurs en reconversion professionnelle, repreneurs et cédants d'entreprise, dirigeants confirmés ou en devenir... Plusieurs centaines de personnes ont participé le 24 novembre à la septième édition de la **Journée de l'entrepreneur**, au Palais des congrès de Royan. Organisée par la Communauté d'agglomération Royan Atlantique avec le concours financier du Conseil régional, cette manifestation donne l'opportunité aux porteurs de projets du territoire de rencontrer, dans un lieu unique, tous les partenaires de l'entreprise et de l'emploi, pour se faire accompagner, financer son projet, s'installer sur le territoire ou rencontrer des entrepreneurs.



Cigales cherchent fourmis



Un partenariat a été signé, le 20 novembre, entre la Cara et l'association des Cigales Poitou-Charentes. Les clubs Cigales de la Région (Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'économie solidaire) sont des groupes de cinq à vingt particuliers mettant en commun une partie de leur épargne pour l'investir pendant cinq ans sous la forme de prises de participation dans le capital de très petites entreprises locales, dont les buts sont sociaux, culturels ou écologiques. Il existe 33 clubs Cigales dans la région, mais aucun sur le territoire de la Cara ; la convention d'un an (renouvelable deux fois) doit permettre la création de clubs locaux grâce à une subvention prévoyant 1000 € par nouveau club créé et 1500 € par entreprise du territoire soutenue financièrement par un ou plusieurs clubs Cigales.

www.cigalespoitoucharentes.org

SAVEURS D'ICI, CUISINE DE CHEFS

Alliances subtiles

À l'occasion de la semaine du goût, les neuf toques du club des restaurateurs Royan Atlantique, accompagnés d'une dizaine de producteurs locaux, ont offert au grand public de savoureuses dégustations. Yeux et papilles ressortaient comblés du Palais des congrès de Royan pour cette soirée découverte, le 13 octobre. Porte-parole du restaurateur artisan : Gilles Sallafranque.

Peut-on parler de « réussite » pour ce premier aperçu des coulisses de nos grands chefs ?

- Assurément ! Quand des professionnels se serrent les coudes, il y a des résultats. C'est une « réussite » parce que tout le monde a joué le jeu : les chefs, les producteurs, les pros de la filière gastronomique (comme Pons Marée pour la filière pêche), les fournisseurs de matériel professionnel (comme le frigoriste Bichon), les élus, les services de l'Agglomération, le public... Nous comptons environ 650 visiteurs, nous sommes très contents.

Belle opération. Quels objectifs visait-elle ?

- Nous voulions montrer aux gens que nous travaillons avec des producteurs et des professionnels du coin, que nous créons de l'emploi. Il s'agissait aussi de mettre en avant les produits de saison et les établissements ouverts à l'année.

Vous défendez autant les bons produits que le métier de restaurateur...

- Exactement. Il y avait ce sentiment de challenge : « Regardez comment nous pratiquons notre métier ! Goûtez, c'est ça le bon manger ! » J'ai vraiment vu une équipe pratiquer son métier. Nous n'étions pas un groupe de comédiens en train de faire le show : nous étions dans la réalité de notre quotidien, de nos gestes. Notre piano à nous, il est en cuisine. Nous mettons en musique les bons produits de chez nous. Pas d'avenir pour notre métier sans qualité. L'enjeu, il est là : refaire du travail propre avec de « vrais » produits.

LA CRÉATIVITÉ AU MENU

Filet de bœuf aux huîtres chaudes, carpaccio de maigre parfumé au basilic indonésien, queues de langoustines rôties et déglacées au baume de Bouteville (balsamique artisanal de Charente), Cheesecake au potimarron et chocolat blanc... nos chefs redoublent de créativité pour apporter le terroir et la fraîcheur dans nos assiettes.



©Stéphane Papeau



©Stéphane Papeau

L'Académie des neuf



Créée en juillet 2013, l'association « Saveurs d'ici, cuisine de chefs » regroupe des établissements ouverts à l'année qui proposent au moins six produits élaborés et approvisionnés localement, suivant les saisons de production, avec l'obligation de travailler 85 % de produits frais. Présidé par Gilles Sallafranque (La Santonine), ce club de restaurateurs regroupe à ce jour neuf établissements :

- HOTEL DE LA PLAGE à Saint-Palais (Alexandre Chaigneau)
- L'AQUARELLE à Breuillet - étoilé au Michelin (Aurélié et Xavier Taffard)
- L'ARROSOIR à Vaux-sur-Mer (Alexandre Lavigne)
- LA CABANE à l'Éguille-sur-Seudre (Jean-Guy Botton)
- LA SANTONINE à Breuillet de Gilles Sallafranque (chef Jérémy Munslow)
- LE COTTAGE à Arces (Doug Armstrong et son épouse)
- LES AGAPES à Saint-Palais-sur-Mer (Patrick Morin)
- LES BASSES AMARRES à Mornac-sur-Seudre (Franck Berthier)
- RESTAURANT LE GOLF au golf de Royan sur la commune de Saint-Palais, dirigé par Christian Lavigne (chef Pascal Moreau)

FRANCK BERTHIER - LES BASSES AMARRES

« Mon estragon mexicain vient de Corme-Écluse ! »



©Julien Géraud

« La plante aromatique, l'épice, c'est ce qui va sublimer, parfumer tout le plat... J'adore les plantes aromatiques ! Grâce à Yannick Pépin, producteur bio de safran et de plantes aromatiques à Corme-Écluse, j'ai de l'exotique qui n'a pas traversé d'océans pour venir sur ma table. En tant que « chef d'ici », je respecte mon engagement de locavore : Corme-Écluse pour les plantes aromatiques et le safran, Saint-Seurin-d'Uzet pour les légumes, Mornac pour les huîtres, Nieulle-sur-Seudre pour les asperges... Notre association montre qu'il y a encore des cuisiniers qui cuisinent derrière ! Yannick Pépin me fournit des produits qu'on ne trouve pas ailleurs. L'hiver est une saison calme pour lui. Le défi c'est de pouvoir le faire travailler toute l'année. Il va donc mettre en place un calendrier annuel de plantes. De mon côté, je lui ai proposé de cultiver de nouvelles plantes comme l'ail d'ours (qui accompagne très bien les tagliatelles fraîches par exemple). J'aimerais aussi qu'il travaille l'ailette ou encore le poireau des vignes. On avance ensemble petit à petit. Il faut surprendre les gens, leur donner de nouveaux goûts. »

Une rencontre déterminante

« Saveurs d'ici » a su mettre en lien et en accord des professionnels de la restauration et leurs fournisseurs. A Corme-Écluse, Yannick Pépin, producteur bio de safran et de plantes aromatiques et médicinales, réalisait sa première saison aux côtés de Franck Berthier, capitaine des Basses Amarrées à Mornac-sur-Seudre.



Les plantes à Pépin ont vu le jour en juin 2013, sur une parcelle de 2000 m². Yannick Pépin réside à Chaillevette mais a choisi de cultiver ses plantes à une demi-heure de chez lui, sur une surface qu'il maintient enherbée, dont il est sûr de la qualité. « Le sol reste ma priorité : si j'ai un sol équilibré, j'ai une plante équilibrée. »

De formation agricole, Yannick s'est lancé au départ sur « une vieille idée : le safran », pour ensuite développer, toujours en agriculture biologique, une gamme de plantes aromatiques et médicinales. « En me tournant vers la gastronomie, je voulais faire découvrir des plantes originales et des saveurs exotiques... » : achillée millefeuilles, calament anisé, hysope ou coriandre vietnamienne parfument la production de ce cultivateur passionné, qui travaille en traction animale avec sa jument Toscane.

Ses principaux débouchés : « les restaurateurs en recherche de qualité et d'originalité ». Sa rencontre avec l'association Saveurs d'ici, cuisine de chefs a été déterminante. « Une véritable collaboration. J'ai eu la chance de commencer avec des chefs déjà connus dans la région. Cette première saison test nous a permis d'apprendre à nous connaître mutuellement. La bio, ils s'en moquent un peu finalement,

eux ils regardent surtout le goût ! Une aventure humaine avant tout. »

Le safran reste sa plante « chouchoute ». Il produit et bichonne quelques dizaines de grammes de cet or rouge chaque année...



SAFRAN, ROI DES ÉPICES

Le safran est une épice extraite de la fleur de *Crocus sativus*. En art culinaire, le safran a trois propriétés : un pouvoir colorant, il donne une couleur jaune très appétissante ; l'arôme, très séduisant, suave ; et la saveur, unique, qui exalte le goût des aliments. Le mode de séchage est pour beaucoup dans la qualité du safran. Il faut réussir à déshydrater le pistil (rouge) de manière homogène pour qu'il ne perde pas ses arômes, il doit être sec sans être cassant. Un gramme de safran a le pouvoir de parfumer et de colorer le contenu de plus de 60 assiettes !

MÉDIS

Le covoiturage gagne du terrain

Une nouvelle aire de covoiturage a été inaugurée le 26 septembre à Médis, avenue Georges Brassens, près de la salle des fêtes. Accessible à tout type de véhicule, son accès est gratuit. « Il est primordial de mettre en œuvre des solutions de transport performantes et alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle », souligne le maire de Médis, Yvon Cotterre. Cette aire a été entièrement financée par le Conseil départemental. Elle offre la possibilité aux personnes qui partagent leur voiture de se retrouver sur le trajet entre leur domicile et leur travail, et de diviser ainsi par deux ou trois leurs frais de déplacements.



Pour faciliter le développement de la pratique du covoiturage, le département de la Charente-Maritime a lancé la réalisation d'un schéma départemental des aires de covoiturage et un site Internet dédié, *lesmouettes-covoiturage.fr*. Celui-ci permet aux Charentais-Maritimes d'identifier une ou plusieurs personnes avec lesquelles covoiturer pour se rendre au travail ou pour des déplacements de proximité. Actuellement, 50 aires sont déjà en service dans le département, dont sept sur le territoire de la CARA à Arvert (centre commercial Les Justices), Saint-Sulpice-de-Royan (Fontbedeau), Saujon (gare), Royan (Belmont), Cozes (Bonne nouvelle), Mortagne-sur-Gironde (stade) et Médis.

CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET

L'auberge du caviar distinguée



Le 11 octobre, l'Académie de Saintonge a remis le prix de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique à Evelyne Delaunay, présidente de l'association Patrimoine Saint-Seurin-d'Uzet, pour le projet d'Auberge-musée du caviar porté par cette association. Depuis trois ans, celle-ci organise différentes manifestations dans l'ancienne auberge du commerce, pour préserver et transmettre ce qui fit longtemps la gloire de la commune : la pêche de l'esturgeon sauvage et la fabrication du caviar de Gironde, dont Saint-Seurin était le principal centre de production. Plusieurs belles pièces ont déjà été rassemblées dans l'une des salles de l'auberge, dont une maquette de Léon, un esturgeon géant de 3,50 mètres sorti de l'eau en 1944. Jusque dans les années 60, les pêcheurs se retrouvaient à l'auberge après leur travail. Les célébrités de l'époque venaient y passer un moment, pendant leurs vacances à Royan. La pêche de l'esturgeon a été interdite en 1982, l'espèce étant menacée d'extinction. Des tentatives de réintroduction sont menées dans l'estuaire depuis quelques années. C'est cette histoire que tente aujourd'hui de faire revivre l'association, dans un lieu emblématique transformé en centre convivial d'animation culturelle.



SAUJON

Le collège mène la chasse au gaspillage alimentaire



Les résultats sont spectaculaires : en un an, les déchets alimentaires ont diminué de 20% au self du collège André Albert de Saujon, où déjeunent chaque jour près de 600 demi-pensionnaires. « Au départ, nous voulions surtout réduire le volume des déchets en utilisant des composteurs, précise Claudette Ploquin, adjointe gestionnaire. Nous avons mis en place les premières actions contre le gaspillage quand on a découvert ce qui ne se mangeait pas. » Des jeunes « ambassadeurs du tri » formés parmi des collégiens volontaires

ont ainsi fait le tour des tables pour expliquer ce qui pouvait être composté ou pas. Des portions de différentes tailles sont désormais servies, à la demande, pour satisfaire tous les appétits. « On est aussi beaucoup plus strict avec le pain, ajoute la gestionnaire. Deux tranches maximum, mais les élèves peuvent revenir en chercher. » Grâce à ses quatre composteurs et au travail de sensibilisation mené par toute une équipe, le collège évite aujourd’hui de jeter l’équivalent d’un à deux conteneurs d’ordures ménagères par semaine. « Les économies réalisées sont réinvesties en achetant des produits de meilleure qualité, comme le pain que nous fournissent trois boulangers de Saujon », souligne Bernard Albini, le principal du collège. Depuis que les poubelles du self sont au régime, des séances régulières d’observation du compostage ont vu le jour avec les sixièmes en sciences et vie de la terre, pour étudier les insectes, les champignons ou la dégradation des matières organiques. Quant au compost produit sur place, il est utilisé pour les plantations et le jardin pédagogique créé par la classe ULIS du collège.

BASSIN DE LA SEUDRE

L’eau de la Seudre se partage aussi sur le web

Chargé de la planification et de la gestion de l’eau et des milieux aquatiques sur le bassin de la Seudre, le Syndicat mixte d’accompagnement du SAGE Seudre vient de mettre en ligne son nouveau site Internet, www.sageseudre.fr. Chacun pourra y trouver une présentation de la démarche et des travaux menés depuis 2009 pour élaborer un schéma d’aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Seudre. Ce document de planification a pour objectif de concilier la protection des milieux aquatiques et de la ressource en eau avec la satisfaction de tous les usages (habitants, touristes, agriculteurs, professionnels de la mer, entreprises...). Doté d’une très riche base documentaire, ce site détaille également les travaux menés pour la réalisation d’un programme d’actions de prévention des inondations (PAPI), label attribué par l’État au volet « inondations » du SAGE et assorti de financements.



SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

La ville veut attirer les jeunes ménages

Consciente des difficultés rencontrées par les jeunes ménages pour devenir propriétaires en cœur d’agglomération, la commune de Saint-Georges a décidé de proposer en priorité des terrains à bâtir et des logements à des prix abordables pour les jeunes familles, dans le cadre de son projet d’aménagement d’un nouveau quartier dans le secteur de Margite. Afin de mieux connaître les besoins et les attentes des 25-35 ans, la ville a lancé un sondage dont les résultats permettront d’affiner les offres immobilières qui seront proposées lors de la création de la zone d’aménagement concertée.



ROYAN
Une exposition événement sur la guerre

En cette soixante-dixième année du bombardement et de la Libération de Royan, le musée de la ville présente du 14 décembre au 19 septembre 2016 une exposition exceptionnelle sur la seconde guerre mondiale, réalisée par Micro-Media avec le Musée de Royan et la Société des amis du musée. Trois périodes sont reconstituées à partir d’une iconographie importante et inédite. L’exposition s’ouvre sur l’arrivée des Allemands, le 23 juin 1940, vécue par les Royannais comme un « envahissement ». Pendant l’été, les occupants profitent de la vie balnéaire et s’installent dans la station.



Un premier dispositif interactif présente un plan de la ville pendant la guerre avec une animation des lieux de pouvoir de l’armée allemande. Très vite cependant, la réalité de l’occupation s’impose. Le second espace évoque cette période plus sombre, en montrant la vie quotidienne à Royan, les rapports avec l’occupant et le mur de l’Atlantique. Le troisième espace est dédié à Royan transformée en forteresse sur l’Atlantique. La ville fait partie des positions que les Allemands ont ordre de ne pas abandonner. Avec le débarquement en Normandie, en juin 1944, et la libération progressive de la France, elle se retrouve assiégée par les FFI et devient « la Poche de Royan ». Il s’ensuit un huis-clos très particulier entre les Allemands, prêts à tenir jusqu’au bout mais désabusés, les civils qui n’ont pas tous été évacués, les Résistants royannais et les FFI qui attendent, l’arme au pied, que les Alliés

se décident à attaquer sur le front de l’Ouest. C’est pendant cette période qu’intervient le bombardement du 5 janvier 1945, dont l’analyse du mode d’exécution, extrêmement méthodique, apporte un éclairage rarement mis en valeur. L’exposition se conclut sur la Libération du 14 au 18 avril 1945 : les militaires prennent la main pour une opération de grande envergure, l’Opération Vénérable, dont les Royannais sont quasiment exclus.



GUERRE ET PLAGE

Le choc est rude lorsque les troupes allemandes pénètrent dans Royan. Choc de la défaite pour la population locale sidérée, choc des univers, entre la station balnéaire paisible et la Wehrmacht triomphante. La confrontation entre guerre et plage donne à l’Occupation, qui s’éternise, un tour singulier. C’est cette période, entre juin 1940 et juin 1944, que s’attache à décrire le tome 1 de l’ouvrage de Marie-Anne Bouchet-Roy, Royan 1939-1945, que viennent de publier les éditions Bonne Anse.





Mémoire protestante en pays royannais

C'est dans les environs d'Arvert que l'on recense, dès les années 1530, les premières traces des idées protestantes en Saintonge. Ce courant toucha d'abord le littoral, notamment la zone des marais salants et des petits ports en liaison étroite avec l'Allemagne : marins et marchands avaient été très tôt en contact avec les idées nouvelles. Celles-ci s'implantèrent fortement et de façon définitive dans les environs de Royan, au cours des années 1550.

L'histoire des communautés protestantes a laissé une forte empreinte dans la région. Le passage à Angoulême et à Poitiers de Jean Calvin (auteur de *l'Institution de la religion chrétienne*, en 1536, texte fondateur de l'Église Réformée) permit aux idées de la Réforme de s'enraciner en terres poitevines et charentaises. La noblesse, qui adhéra très largement à la Réforme, (peut-être les trois-quarts des nobles de la région) joua un rôle crucial dans la diffusion des idées protestantes, largement suivie par la bourgeoisie urbaine, principalement composée d'intellectuels et de marchands.

Néanmoins, dès le règne d'Henri II (1547-1559), le protestantisme se heurta à une répression vigoureuse. Les Guerres de Religion n'épargnèrent pas le territoire royannais. En 1598, l'édit de Nantes du roi Henri IV établit Royan comme place de sûreté protestante (c'est-à-dire une ville où la sécurité et la liberté de culte des Réformés étaient garanties par le roi).

Ce répit fut cependant de courte durée, car après l'assassinat du roi Henri IV en 1610, les troubles religieux recommencèrent. Pendant la minorité de Louis XIII, les réformés formèrent un parti politique autour du duc de Rohan et de son frère, le duc de Soubise. Les assemblées générales des protestants qui se tenaient, chaque année, dans une cité huguenote irritaient de plus en plus le roi, qui finit par interdire celle qui devait se tenir à La Rochelle en 1620. Les réformés ne tinrent pas compte de cette interdiction, et cette insoumission provoqua la répression royale. En 1621, Louis XIII partit alors en campagne à la tête de son armée et obtint la reddition de trois places de sûreté. En mai 1622, il assiégea la ville de Royan qui fermait l'entrée de la Gironde à ses vaisseaux. L'année suivante, le duc d'Éper-

non réprima une nouvelle révolte et mit Royan à sac. En 1628, La Rochelle subit un long siège et, abandonnée par l'escadre anglaise du duc de Buckingham, dut se résigner à capituler.

Outre les expéditions militaires, la politique de démantèlement des places fortes chercha à saper les bases militaires des protestants. Ainsi, en 1631, le cardinal de Richelieu ordonna de raser le château de Royan, y compris la jetée du port. Les habitants se réfugièrent alors dans le faubourg, le long de la plage. Pendant de longues décennies, ces événements, puis les persécutions exercées sous Louis XIV contre les protestants, qui forcèrent beaucoup d'habitants à l'exil, entravèrent toute reprise de l'activité économique et portuaire.

Avec la révocation de l'édit de Nantes, Louis XIV fit détruire tous les lieux de culte protestants, puisque seul le catholicisme était dorénavant autorisé dans le royaume. La Saintonge n'échappa pas à la règle. Les habitants, restés fidèles à la foi protestante et ayant fait le choix de ne pas s'exiler, se cachèrent pour se réunir clandestinement dans les marais et dans les bois. Progressivement, les Royannais

s'assemblèrent dans des maisons aménagées ou des granges nommées « maisons d'oraison ». Leur existence était connue des autorités : seuls trois de ces bâtiments furent détruits ou endommagés par les représentants du roi. Sur le grand nombre de maisons d'oraison qui devaient exister dans les Charentes, rares sont celles qui subsistent, comme celle d'Arvert. Elle constitue un lieu essentiel de la mémoire protestante du pays royannais.

LES PREMIERS TEMPLES. À la Révolution, la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen (1789) établit la liberté d'opinion et permit aux protestants de retrouver la liberté de leur culte. Napoléon Bonaparte donna un cadre légal aux cultes catholique, protestant et israélite. Des temples officiels purent alors être bâtis dans presque chaque commune du pays royannais.

Les premiers temples, édifiés à partir de 1820, présentent une architecture modeste, selon un plan rectangulaire et sont souvent construits en moellons. Leur forme et leur dépouillement font référence aux anciennes granges où les protestants se réunissaient pendant la « période du désert ». C'est le cas de la maison d'oraison d'Avallon à Arvert et du temple de Maine-Geoffroy à Royan.



Temple Maine-Geoffroy ©Laurent Jahier

À partir des années 1840, le style néoclassique prédomine dans les façades. Mouvement dominant à cette époque, il permet d'affirmer le caractère officiel du lieu, après plus de cent cinquante ans d'interdiction. Les façades, plus décorées, sont ainsi construites en pierres de taille et souvent couronnées d'un fronton triangulaire. C'est le cas à Breuillet et à Meschers notamment.

Après 1850, certaines innovations apparaissent dans la construction des lieux de culte. Ainsi, à Saint-Sulpice de Royan est construit de 1852 à 1856, un temple de plan centré, en forme d'octogone, précédé d'un porche, largement éclairé par des triplets de baies. Le plan octogonal pour un temple protestant est extrêmement rare, puisque seuls cinq autres sont connus dans toute la France.



Carte postale ancienne du temple de Breuillet 1847. ©Fernand Braun, collection Benjamin Caillaud



Temple de Meschers ©Laurent Jahier



Carte postale ancienne du temple de Saint-Sulpice – 1852-1856. ©Fernand Braun, collection Benjamin Caillaud

UN **RENOUVEAU** de l'architecture protestante se produit après la Seconde guerre mondiale et les destructions causées par les bombardements.

Ainsi, à Royan, les deux temples d'avant-guerre, complètement ruinés, sont remplacés par le centre protestant. Celui-ci comprend le temple, une salle des fêtes, des salles de réunion, la maison du pasteur, le diaconat et l'œuvre de la jeunesse. Il a été conçu comme un bâtiment multifonctionnel qui répond à tous les besoins de la communauté. Les différents édifices s'organisent autour d'un parvis entouré d'une galerie. Cet espace, qui sert de transition entre l'espace de la rue et le lieu de culte, fait toute l'originalité de l'œuvre des architectes René Baraton, Jean Bauhain et Marc Hébrard.



Centre protestant de Royan ©Laurent Jahier

À Saint-Georges-de-Didonne, un temple a été construit en 1951 par l'architecte Paul Dremilly. Ce modeste édifice (15 m sur 7) tire sa particularité de sa couverture voûtée en forme d'ellipse, conçue par l'ingénieur Michel Bancon. Sa construction est très clairement influencée par l'architecture brésilienne et notamment par l'église Saint-François-d'Assise à Pampulha, construite par Oscar Niemeyer en 1943.



Temple de Saint-Georges-de-Didonne ©Laurent Jahier

Les cimetières protestants

Au XVI^e siècle, les protestants, considérés comme « hérétiques » par Rome, n'avaient pas le droit d'ensevelir leurs défunts dans les cimetières paroissiaux. Ils enterraient donc leurs morts dans les champs et les jardins. En 1598, l'édit de Nantes accorda soit un cimetière propre, soit une parcelle dans un cimetière catholique. Toutefois, sous Louis XIII, et plus encore après la Révocation, les prêtres refusaient d'enterrer les protestants qui n'avaient pas abjuré. Aussi, ces derniers étaient-ils contraints d'enterrer leurs morts en terre profane, dans des cimetières privés. On trouve encore aujourd'hui quelques cimetières familiaux dans la presqu'île d'Arvert, comme celui de la Chênaie à Breuillet.



Le cimetière de Royan semble avoir été acquis par les fidèles au milieu du XVIII^e siècle. En partie épargné par les bombardements de 1945, le cimetière protestant conserve des tombes allant de la Révolution à la période contemporaine. Il est ainsi un témoin important de l'histoire de la ville. De nombreuses personnalités y sont enterrées : des membres de familles prestigieuses, de grands résistants locaux, tel que le commandant Thibaudeau ou encore Marc Hébrard, un des architectes du Centre protestant.



Le service Culture et Patrimoine de Royan a édité en 2015 une brochure, *Laissez-vous conter le patrimoine protestant de Royan*, disponible gratuitement sur demande à la mairie et à l'office du tourisme.

Petits gestes, grandes économies

Quelle est l'énergie la moins chère ? 5 mm de givre dans le congélateur, c'est combien de consommation en plus ? À l'occasion de la fête de l'énergie, un jeu-quizz était organisé le 10 octobre sur la place Charles-de-Gaulle à Royan. Les participants ont remporté de nombreux cadeaux pour économiser l'eau et l'énergie. Voici quelques réponses au quizz, qui peuvent vous aider à alléger vos factures en réalisant toute l'année des économies d'énergie.

L'ISOLATION : les déperditions dans une maison non isolée se font majoritairement par la toiture (25 à 30 %), les murs (20 à 25 %) et les fenêtres (10 à 15 %).

LE CHAUFFAGE : le chauffage au bois reste l'énergie la moins chère. Augmenter le thermostat de 1°C, c'est 7 % de consommation en plus. Le robinet thermostatique permet de limiter la température d'une pièce et d'économiser ainsi 5 à 10 % sur le chauffage. La bonne température se situe à 19/20°C dans les pièces communes et 16/17°C dans les chambres.

LE FROID. La production de froid est le troisième poste le plus consommateur d'énergie (20% en moyenne) après le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire, car les réfrigérateurs et congélateurs fonctionnent toute l'année, 24 heures sur 24. Un « frigo américain » consomme trois fois plus qu'un frigo normal ; 5 mm de givre dans le réfrigérateur, c'est 30 % de consommation en plus.

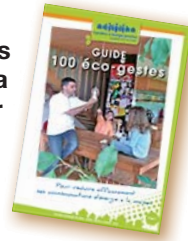
LES APPAREILS. Un cycle de lavage à 40°C consomme 40 % d'énergie en moins qu'un cycle à 60°C, et deux fois plus d'énergie qu'à 20° C. À la maison, les appareils électriques en veille consomment 150 à 500 kWh par an, ce qui représente 5 % de la consommation électrique. Un couvercle sur une casserole qui chauffe permet de diviser la consommation d'énergie par quatre.



Informations et jeu sur le stand de l'Espace info énergie, installé en octobre sur la place Charles-de-Gaulle à Royan.

L'EAU. Prendre un bain consomme 150 à 200 litres d'eau, mais prendre une douche de 4 à 5 minutes consomme 30 à 70 litres d'eau. Un lave-linge consomme 70 à 120 litres d'eau ; un lave-vaisselle 15 à 30 litres ; une chasse d'eau 6 à 12 litres et le lavage d'une voiture au jet 200 litres.

➤ **Pour réduire efficacement ses consommations d'énergie à la maison, vous pouvez consulter ou télécharger le guide des 100 éco-gestes sur le site de la Cara : www.agglo-royan.fr, rubrique énergie.**



PARTEZ À LA TRAQUE AUX DÉPERDITIONS D'ÉNERGIE



©Jean-Paul Renaudie

L'Espace Info Énergie de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique organise cet hiver des **balades thermographiques dans les rues de neuf communes du territoire**. Ces sorties permettent de visualiser les déperditions d'énergie sur plusieurs maisons d'un quartier, grâce à une caméra thermique. Après l'analyse des images, des conseils sont apportés sur l'isolation et son financement. **Ces balades auront lieu à 18h30 au départ des mairies de :**

- Saint-Palais-sur-Mer, le 6 janvier
- Saint-Sulpice-de-Royan, le 14 janvier
- Médès, le 21 janvier
- Vaux-sur-Mer, le 28 janvier
- Les Mathes, le 4 février
- Sablonceaux, le 11 février
- Etaules, le 18 février
- Arvert, le 25 février
- Saint-Romain-de-Benet, le 3 mars.

➤ **Espace Info énergie :** 107, avenue de Rochefort à Royan. Conseils indépendants et gratuits sur l'énergie. Contact : Valentine Bizet, 05 46 22 19 36 / infoenergie@agglo-royan.fr

Retour en images sur quelques temps forts de l'automne



Jeudis Musicaux. La star de la musique baroque Jordi Savall, accompagné du percussionniste Pedro Estevan, ont fait dialoguer les musiques instrumentales d'Orient et d'Occident, lors du concert de clôture des Jeudis musicaux, le 24 septembre à Saint-Romain-de-Benet, devant plus de 400 personnes.

©Stéphane Papeau



Direction Rio. Charline Picon a été sélectionnée le 29 octobre avec Pierre Le Coq pour représenter la France aux Jeux olympiques de Rio 2016 en planche à voile RS :X. Licenciée au club nautique de la Tremblade, la championne du monde 2014 et double championne d'Europe en titre avait remporté le Test Event de Rio l'été dernier, répétition générale à un an des Jeux.

©Christophe Launay



Tabayo Skate contest. Riders et spectateurs n'ont pas manqué la première compétition de skateboard organisée le 24 octobre au skatepark de la Tremblade.



©Alexandre Garcia



Triath'long. Champion du monde 2015 longue distance, Cyril Viennot a remporté le 5 septembre la cinquième édition du triath'long International de la Côte de beauté, disputé par 700 athlètes.

©Gael Gas Fontana



Raid aventure. Le 24 octobre, 276 sportifs ont pris le départ du septième raid aventure de La Palmyre, autour de la baie de Bonne Anse, pour 20 ou 30 kilomètres en kayak, course d'orientation en relais, course et vélo tout-terrain en orientation.

©Jonathan Gényeaux

BROCANTES & SALONS

L'Éguille-sur-Seudre

6 mars - Brocante vide-grenier bourg et salle des fêtes

13 mars - Brocante du Basket rue de Didonne

La Tremblade

20 & 21 février - Bourse d'échange minéraux-fossiles. Foyer Culturel 10h-18h

Saujon

19 décembre - Bourse toutes collections Cercle Philatélique, 9h-18h salle Carnot

7 & 8 février - Salon du chocolat Lions Club à la Salicorne

Saint-Sulpice-de-Royan

31 janvier - 1^{er} Salon des Bouquinistes, 9h-18h , salle Georges Brassens.
Philippe Restier : 05 46 06 62 48

MARCHÉS NOËL
ROIS & MARDI GRAS

Arvert

23 décembre, 6 janvier, 10 février - Sous la Halle, 8h-13h

Breuillet

13 décembre - Gymnase François Ruiz

Chaillevette

12 décembre - 9h-19h salle des fêtes

Cozes

13 décembre

La Tremblade

19-24 décembre - Place du Temple

Mornac-sur-Seudre

19 & 20 décembre - Sous les Halles

Mortagne-sur-Gironde

6 décembre - Promenades en calèche avec le Père Noël, feu d'artifice à 18h

Royan

4-31 décembre - Village de Noël, place du 4^e Zouave

Dimanche 20, 14h30 - Déambulation de peluches géantes

Lundi 21, mardi 22 & jeudi 24 14h-18h - Promenades à dos d'ânes

Mercredi 23 14h-16h - Promenades en traîneau, **16h** : arrivée du Père Noël

Samedi 26 - 6 spectacles de 20 min

Dimanche 27 & jeudi 31 à 14h - Sculptures sur ballons

Royan-Pontailiac

22 décembre - À partir de 15h. Animations gratuites pour les enfants

Saujon

14 décembre - 9h-17h30, salle Carnot

Semussac

20 décembre - Salle polyvalente, Père Noël, animation folklorique, balade poney

Saint-Palais-sur-Mer

16-19 décembre - Plage du Bureau

Talmont-sur-Gironde

22 décembre - Producteurs & artisans. Père Noël à partir de 14h

Vaux-sur-Mer

19 décembre - Spectacle jonglerie, Père Noël, balades calèche



COMPÉTITIONS SPORTIVES

La Tremblade

24 janvier - 13^e Randonnée des Ajoncs. Union Sportive VTT de La Tremblade. 3 circuits de 32/43/48 km. À partir de 14 ans

14 février - Trail de la Côte Sauvage, 9h. 18/28 km. Marche 10km, départ 9h15
Base Nautique, Place Brochard Ronce-les-Bains

Mortagne

31 janvier - Ronde de l'Estuaire. Départ : 8h30 pour le 30km, 9h pour le 17km

LOISIRS & CONFÉRENCES

Cozes

21 janvier - Les ateliers du GEDAR, échanges de savoir-faire

Médis

18 février - Atelier pâtisserie organisé par la commune, 14h30

Meschers-sur-Gironde

10 janvier - Randonnée la marche des Rois. Départ 14h Camping «les Sables»

25 janvier - Randonnée gourmande. Départ 18h stade de Meschers

Royan

16 décembre - Conférence « Emmanuel Chabrier ». 15h salle Jean Gabin, 112, rue Gambetta

16 décembre - Conférence « Alvar Aalto, précurseur de l'architecture contemporaine ». 18h30 salle Jean Gabin. Gratuit

6 janvier - Conférence « Le patrimoine de Royan ». 18h30 salle Jean Gabin. Gratuit

20 janvier - Conférence « Franck Gehry ». 18h30 salle Jean Gabin. Gratuit

24 février - Conférence « Le Confolentais ». 18h30 salle Jean Gabin. Gratuit

Saint-Georges-de-Didonne

11 mars - Ciné-conférence « Terre et traditions ». 17h30 Cinéma le Relais, relais de la Côte de Beauté

Saint-Palais-sur-Mer

20-31 décembre - Exposition Lego & Playmobil, salle des fêtes. Plus de 100 000 pièces assemblées

Vaux-sur-Mer

18 décembre - Conférence « Prévention des cambriolages et escroqueries », salle Equinoxe. Gratuit

ART & CULTURE

Arvert

23 janvier - Théâtre « Dieu que la guerre est jolie », par la Cie Arts au village, 20h30 salle des fêtes

27 février - Concert « Karine chante Piaf », 20h30 salle des fêtes

19 mars - Chants & contes Isabelle Autissier, 20h30 salle des fêtes

Corme-Écluse

24 janvier - Théâtre « Les sœurs Cantaboeuf » par les Kabotin's de Meursac, 15h salle des fêtes

13 mars - Théâtre par les Vieux Pistons Cormillons (repas à 12h), salle des fêtes

Cozes

15 janvier - Concert « Harmonica 17 », 20h30 Logis de Sorlut

5 mars - Théâtre « Les Fugueuses » de Pierre Palmade Cie Com.paraZ'art. Association Plein Sud. 20h30, logis de Sorlut

Étaules

24 janvier - Bal folk avec Philomèle. 14h30, salle municipale

13 mars - 7^e Carnaval vénitien à partir de 10h

L'Éguille-sur-Seudre

7 février - Théâtre Les Baladins du Roi-Yan, 15h, salle des fêtes

La Tremblade

10 janvier - Théâtre Les Baladins du Roi-Yan, 15h, foyer culturel

12 février - Concert « Swing Tet » Mathias Guerry, 21h, foyer culturel.

27 février - Humour Gerald Dahan « Tombe les masques ». 21h, foyer culturel.

12 mars - Soirée du Comité de Jumelage. 19h30, foyer culturel

Les Mathes

20 février - Théâtre musical « Flutin le sonneur de cloches » Cie Libre, 20h30, espace multi-loisirs

Médis

9 février - Rencontres chorales par l'Amicale des Doigts d'or, à la salle des fêtes

21 février - Théâtre Les Baladins du Roi-Yan, 15h, salle des fêtes

Royan

17 décembre - Concert hommage Gilbert Bécaud. City jazzy, 20h45, hôtel Cordouan

19 décembre - Théâtre « Conversations conjugales ». 20h30, salle Jean Gabin

14 janvier - Théâtre « On ne badine pas avec l'amour ». 20h30, salle Jean Gabin

23 janvier - Concert Orchestre Poitou-Charentes 20h30, Palais des Congrès

2 février - Théâtre « J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne ». 20h30, salle Jean Gabin

13-19 février : Festival « Escale d'humour ». Salle de spectacle. Avec Olivier De Benoist, Vincent Azé, Just D'Jal, Charline Supiot, Yacine Belhousse et Dédo, et Jean-Marie Bigard

26 février - Textes et interprétation Bernard Pivot. 20h30, salle Jean Gabin

11 mars - Théâtre « Gisèle, le combat c'est vivre ». 20h30, salle Jean Gabin

Saujon

19 décembre : Audition de Noël des cours municipaux de musique, 9h-18h, salle Carnot

22 décembre : Spectacle hommage à Elie Kakou, 21h, la Salicorne

17 janvier - Théâtre Les Baladins du Roi-Yan, 15h à la Salicorne

31 janvier - Théâtre Cie de Cordouan, par le GASS, à la Salicorne

5 février - Concert des professeurs des cours municipaux, 20h30, la Salicorne

2 mars - Spectacle « L'Acadie, un pays qui se raconte », à la Salicorne

12 mars - Concert Orgue et Chorales, 20h30 , église Saint Jean-Baptiste

13 mars - Théâtre Baudrac and Co, par Saujon Anim', 15h, la Salicorne

Saint-Georges-de-Didonne

11 décembre - Théâtre « Traité de bon usage de vin », Cie En Toutes libertés. 20h30, salle Bleue, relais de la Côte de Beauté

29 janvier - Danse « Index », Cie Pyramid. 20h30, salle Bleue, relais de la Côte de Beauté

5 février - Concert « À la même chaîne », Aurélie Cabrel. 20h30, salle Bleue, relais de la Côte de Beauté

11 février - Théâtre « J'attendrai », Cie Toujours à l'horizon. 20h30, salle Bleue, relais de la Côte de Beauté

5 mars - Concert « Sondorgo ». 20h30, salle Bleue, relais de la Côte de Beauté

Saint-Palais-sur-Mer

16 décembre - Concert Jeune Orchestre Atlantique, 20h30, église

Saint-Sulpice-de-Royan

15 janvier - Théâtre salle Georges Brassens

28 février - Théâtre Cie Pégase, salle Georges Brassens

Vaux-sur-Mer

22 janvier - Concert « Jazz'in Vaux » Philippe Le Jeune Trio. 20h30,salle Equinoxe

19 février - Concert « Jazz'in Vaux » Oyster Brothers Quintet. 20h30, salle Equinoxe

ST SYLVESTRE

31 décembre

Breuillet

Comité des fêtes : 06 88 48 14 48

L'Éguille-sur-Seudre

Salle des fêtes, 20h30 - Syndicat d'Initiative : 09 71 50 68 32

La Tremblade

Au Foyer Culturel. Association les 3P : 06 98 98 19 27

Saujon

Orchestre Fabrice Charpentier, 21h à la Salicorne

Saint-Sulpice-de-Royan

Salle Georges Brassens. Comité des fêtes : 06 49 42 87 90

Vaux-sur-Mer

Salle de l'Atelier. Orchestre d'Alain Christophe. UNRPA : 05 46 23 09 05

FETES & ANIMATIONS

Arces-sur-Gironde

12 décembre - Noël des enfants à la salle des fêtes

Arvert

16 décembre - Spectacle de Noël, 16h30, foyer rural

6 janvier - Repas spectacle Estran Saintongeais, 20h, salle des fêtes

10 février - Bal costumé Cie Donin, 15h, salle des fêtes

13 février - Dîner dansant Arcom, salle des fêtes

Breuillet

14 février - Thé dansant de la St Valentin, 15h

19 mars - Soirée de la Saint Patrick

Chenac-Saint-Seurin d'Uzet

12 décembre - Noël des enfants à la salle des fêtes

Corme-Écluse

10 janvier & 7 février - Thé dansant Ambiance Musette, 15h, salle des fêtes

Cozes

14 février - Thé de la Saint Valentin Alexis Hervé et ses musiciens, 14h30, logis de Sorlut

Étaules

18 décembre - Chants de Noël. Veillée du Foyer rural, 20h30, salle municipale

L'Éguille-sur-Seudre

15-26 février - Atelier de confection du bonhomme carnaval à l'école

La Tremblade

17 janvier - Thé dansant au Foyer Culturel, 15h-20h

Médis

6 février - Soirée Cagouille par Les Batégails de Saintonge, salle des fêtes

13 février - Repas de la Saint Valentin par Médis Animation, salle des fêtes

20 février - Soirée choucroute Les Marçassins, salle des fêtes

5 mars - Karaoké avec buffet campagnard par Sport Pour La Forme, salle des fêtes

Saint-Augustin-sur-Mer

12 mars - repas "pot au feu" animé par les Binuchards

Saujon

20 décembre : Thé dansant « Les Batégails de Saintonge », 15h, à la Salicorne

27 février : Bal trad et folk avec Los Vironaires, 15h, à la Salicorne

18 mars : Soirée de la Saint Patrick, 20h30, la Salicorne

Semussac

28 février : Théâtre patoisant, 15h, salle polyvalente avec les Buzotias de Jhonzat

Saint-Sulpice-de-Royan

12 mars - Soirée cabaret par le comité des fêtes, salle Georges Brassens

Talmont-sur-Gironde

22 décembre - Animation toupie « Les Vents du Tao » - accès libre

SOLIDARITÉ

Étaules

13 décembre - Bourse locale d'échange avec Nacre et Sel. Salle municipale

13 décembre & 20 mars - Bourse locale d'échange avec Nacre et Sel. Salle municipale

9 janvier - Ramassage des sapins avec l'APAEE au profit des écoles - 06 51 72 50 50

15 janvier - Assemblée générale de l'Arbre vert, Coopération nord-sud. 20h30, salle de l'Age d'Or. Association humanitaire partenaire de la commune de Tenkodogo au Burkina Faso

6 mars - Repas des Aînés, 12h, salle municipale

Médis

12 & 13 mars - Bourse aux vêtements & stage Yoga « Un Pas Pour Raphaël », à la salle des fêtes

Saujon

26 mars : Concert des Binuchards pour les Restos du Coeur, la Salicorne

Saint-Sulpice-de-Royan

7 février - Repas des Aînés, 11h30, salle Georges Brassens

DIVERS

La caisse primaire d'Assurance Maladie organise les 31 mars et 1^{er} avril 2016 un forum santé jeunes à Royan, au Palais des Congrès.

Ce forum est plus particulièrement destiné aux élèves des classes de 5^e et 4^e des collèges de Royan, Saujon, La Tremblade, Marennes et Cozes.

Dites oui au kiwi !

Sous son apparence de fruit exotique, sachez que le kiwi est bel et bien issu de nos terroirs. Il apprécie notre climat doux et humide et son ensoleillement généreux. Aussi appelé « groseille de Chine », sa richesse en vitamines et minéraux en fait votre allié idéal pour passer l'hiver en bonne santé.

La recette de notre expert



Taille des lianes fruitières du kiwi

Installée depuis plusieurs générations à Saint-Romain-de-Benet, la famille Nevoit est spécialisée dans la production et la vente directe de kiwis non traités*. Récoltés en octobre, avant les premières gelées, les fruits de Valérie et Jean-Luc sont conservés de façon naturelle pour être consommés tout l'hiver. Découvrez et testez leur recette préférée.

* Retrouvez les producteurs locaux en vente directe sur le guide de « La route des saveurs » édité par la CARA et disponible dans les offices de tourisme.

Trucs et astuces

- Vos kiwis ne sont pas assez mûrs ? Placez-les à température ambiante dans une corbeille avec des pommes. L'éthylène dégagé par ces dernières accélère le processus de maturation des fruits.
- Les conserver plus longtemps ? Placez-les au frigo, ils se conserveront 10 à 15 jours.

À chaque saison ses produits

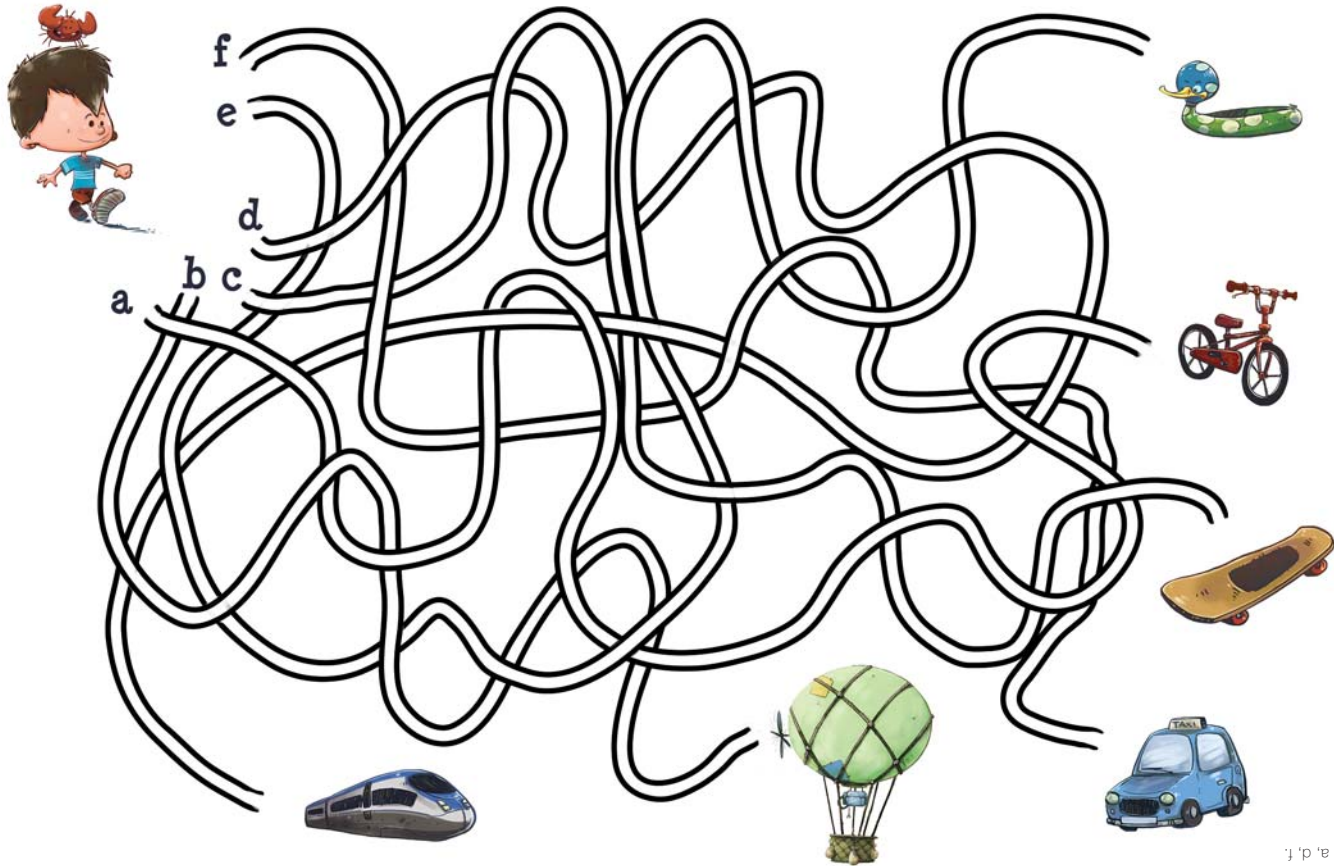
Les producteurs locaux nous offrent chaque saison une diversité d'aliments de qualité. Sur votre table cet hiver, vous pouvez inviter :

- Légumes : betterave, brocoli, carotte, céleri (branche et rave), chou de Bruxelles, chou-fleur, chou frisé, chou pommé, chou rouge, cucurbitacées (potiron, potimarron, courges diverses...), endive, mâche, navet, panais, poireau, pomme de terre, radis noir, rutabaga, salsifis, topinambour.
- Fruits : kiwi, poire, pomme.
- Produits marins : huitre, coquille Saint-Jacques, sole, merlan, merlu, bar.

Le labyrinthe

Trouve quelle lettre est associée à chaque objet.

Parmi tous ces objets, lesquels sont des moyens de transport qu'Ulysse peut utiliser à la gare intermodale ?



Réponses :
1. a, vélo ; b, montgolfière ; c, skate ; d, train ; e, bouée ; f, taxi.
2. a, d, f.

Le gâteau kiwi banane

- Ingrédients :
- 2 œufs
 - 150 g de sucre
 - 100 ml de lait
 - 100 g de beurre fondu
 - 125 g farine
 - 1 sachet de levure
 - 2 bananes et 4 kiwis épluchés et coupés en petits dés

- Mélangez au fouet les œufs, le sucre, le lait et le beurre fondu.
- Ajoutez la farine et la levure en mélangeant à la spatule tout doucement. La pâte est prête.
- Mettez les fruits dans un moule à manqué en silicone et versez la pâte dessus.
- Faites cuire au four à 190° pendant 40 min.



©Alexandra Garcia



D'après une histoire de Lenia Major.



DUCHESSE - tigrée angora, 4 ans



Liz - croisée griffon, 8 mois

Adoptez-les

Bien d'autres chats et chiens tatoués et vaccinés vous attendent au refuge.

Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public :

Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 14h30 à 18h30 (horaires d'été) et de 14h30 à 18h (horaires d'hiver).

Contact :
Le Refuge des amis des bêtes
13, rue du Chenil
17600 Médis
Tél : 05 46 05 47 45

30 ANS



... DE COMBATS ET D'ENGAGEMENT
EN FAVEUR DES PLUS DÉMUNIS



MERCI

Depuis 30 ans, grâce à votre confiance
et à votre générosité, les bénévoles des
Restos du Cœur peuvent poursuivre leurs
actions d'aide et d'insertion.

on compte sur vous
Cherhe

© Gaston BERGERET - Nova Media

FAITES VOTRE DON en ligne sur www.restosducoeur.org/dons
ou en flashant le QR Code



PENSEZ-Y

- **30 €** assurent un repas quotidien pour une personne pendant 1 mois
- **90 €** assurent un repas quotidien pour une personne pendant tout l'hiver
- **180 €** assurent un repas quotidien pour une maman et son enfant pendant tout l'hiver
- **529 €** aident une famille tout l'hiver

LOI COLUCHE

Les dons des particuliers aux Restos du Cœur
bénéficient d'une **réduction d'impôt de 75%**
jusqu'à **529 €**

BULLETIN DE SOUTIEN

À compléter et envoyer sous **enveloppe non affranchie** à :

Les Restaurants du Cœur - Libre Réponse 53061 - 91129 PALAISEAU Cedex

☐ M ☐ Mme P3100

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Email @

Téléphone

- ☐ Je demande à recevoir mon reçu fiscal par mail
- ☐ Je ne souhaite pas recevoir d'informations des Restos du Cœur sur mon adresse mail
- ☐ Je souhaite recevoir la documentation « Legs, donation et assurance-vie »

